

## Certificat de surface habitable

Article R\*111-2 du code de la construction et de l'habitation modifié par Décret n° 97-352 du 23/05/1997 et définissant le mesurage de la surface habitable.

### A DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : <b>Appartement</b> Nombre de Pièces : <b>2</b> Etage : <b>RDC</b> Numéro de lot : Référence Cadastre : <b>BC - 250</b>	Adresse : <b>Villa Olympe 581 route de Grans 13300 SALON-DE-PROVENCE</b>  Propriété de: <span style="background-color: black; color: black;">[REDACTED]</span> Mission effectuée le : <b>26/06/2023</b> Date de l'ordre de mission : <b>26/06/2023</b> N° Dossier : <b>20036 C</b>
---	---

**Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné est égale à :**

**Total : 38,30 m<sup>2</sup>**  
 (Trente-huit mètres carrés trente)

### B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface	Surface Non comptabilisée
Entrée/Séjour/Cuisine	RDC	22,92 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>
Salle d'eau / WC	RDC	4,18 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>
Chambre	RDC	10,20 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>
Placard	RDC	1,00 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>38,30 m<sup>2</sup></b>	<b>0,00 m<sup>2</sup></b>

Annexes & Dépendances	Surface Non comptabilisée
<b>Total</b>	<b>0,00 m<sup>2</sup></b>

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par atHome diagnostics qu'à titre indicatif.

**Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.**



**Le Technicien :**  
Maxime LE GROUMELLEC

à SALON DE PROVENCE, le 27/06/2023

**Nom du responsable :**  
TOURNAFOL Stéphane

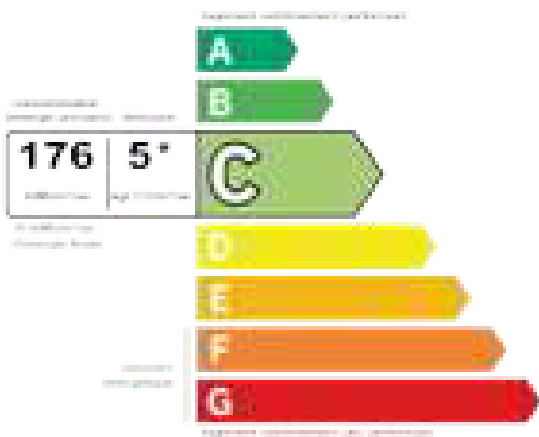
Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. *Pour en savoir plus : [www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe](http://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe)*



adresse : **581 route de Grans, 13300 SALON-DE-PROVENCE / étage: RDC**  
type de bien : Appartement  
année de construction : 1947  
surface habitable : **38,3 m<sup>2</sup>**  
propriétaire :  
adresse :

## Performance énergétique

\* Dont émissions de gaz à effet de serre.



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6

Ce logement émet 207 kg de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent de 1072 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

## Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires). En cas de système collectif, les montants facturés peuvent différer en fonction des règles de répartition des charges. Voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **483 €** et **653 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

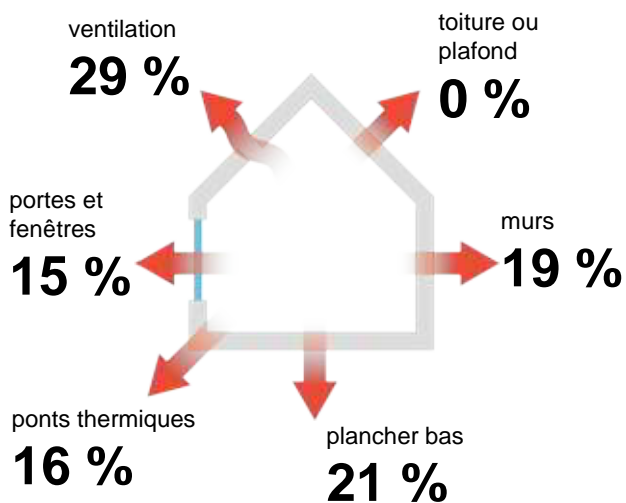
### Informations diagnostiqueur

**atHome diagnostics**  
253 Bd Nostradamus  
13300 SALON DE PROVENCE  
diagnostiqueur :  
Maxime LE GROUMELLEC

tel : 04 90 56 00 56  
email : [athome@athome-diagnostic-immobilier.fr](mailto:athome@athome-diagnostic-immobilier.fr)  
n° de certification : C2021-SE07-016  
organisme de certification : WE.CERT



### Schéma des déperditions de chaleur



### Performance de l'isolation

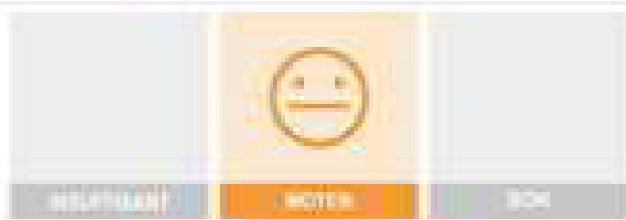


### Système de ventilation en place

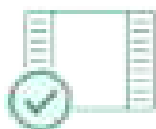


VMC SF Auto réglable < 1982

### Confort d'été (hors climatisation)\*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil



logement traversant

### Logement équipé d'une climatisation



La climatisation permet de garantir un bon niveau de confort d'été **mais augmente les consommations énergétiques du logement.**

\*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

### Production d'énergies renouvelables

équipements présents dans le logement :



pompe à chaleur

D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



panneaux thermiques



panneaux solaires



géothermie



chauffe eau thermodynamique













système de chauffage au bois



réseau de chaleur vertueux

## Montants et consommations annuels d'énergie

usage	consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
 chauffage	électrique 2541 (1105 éf)	Entre 181€ et 245€	
 eau chaude sanitaire	électrique 3088 (1343 éf)	Entre 220€ et 298€	
 refroidissement	électrique 275 (119 éf)	Entre 20€ et 26€	
 éclairage	électrique 167 (73 éf)	Entre 12€ et 16€	
 auxiliaires	électrique 699 (304 éf)	Entre 50€ et 68€	
<b>énergie totale pour les usages recensés</b>	<b>6 771 kWh</b> (2 944 kWh é.f.)	Entre 483€ et 653€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 85,71l par jour.

é.f. → énergie finale

\* Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

■ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

■ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements..

## Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



## Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est en moyenne -23,9% sur votre facture **soit -51 € par an**

**astuces** (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.

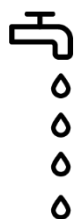


## Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

c'est en moyenne -209% sur votre facture **soit -48 € par an**

**astuces**

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



## Consommation recommandée → 85,71l /jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40l.

35l consommés en moins par jour, c'est en moyenne -21% sur votre facture **soit -55 € par an**

**astuces**








- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : [www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie](http://www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie)

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

## Vue d'ensemble du logement



	description	isolation
 <b>murs</b>	Mur 1 Sud Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, isolé Mur 3 Nord Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, isolé Mur 2 Ouest Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, isolé	
 <b>plancher bas</b>	Plancher 1 Inconnu avec ou sans remplissage donnant sur Terre-plein, isolation inconnue	
 <b>toiture / plafond</b>	Pas de plafond déperditif	
 <b>portes et fenêtres</b>	Fenêtres battantes, Menuiserie PVC VIR - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie PVC VIR - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie PVC VIR - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie PVC VIR - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture Porte PVC Opaque pleine	

## Vue d'ensemble des équipements

	description
 <b>chauffage</b>	Pompe à chaleur Air/Air Electrique installation en 2006, individuel sur Air soufflé
 <b>eau chaude sanitaire</b>	Chauffe-eau vertical Electrique installation en 2008, individuel, production par semi-accumulation
 <b>climatisation</b>	Pac air / air installée en 2006
 <b>ventilation</b>	VMC SF Auto réglable < 1982
 <b>pilotage</b>	Pompe à chaleur Air/Air : Air soufflé : sans régulation pièce par pièce, intermittence central avec minimum de température

## Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 <b>isolation</b>	Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel
 <b>pompe à chaleur</b>	Faire mettre en place et entretenir l'installation par un professionnel qualifié. Celui-ci réalisera des essais d'étanchéité pour garantir la performance de l'installation.

■ Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

## Recommandations d'amélioration de la performance



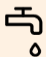
Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

**Les travaux essentiels** montant estimé : 2000 à 4000 €

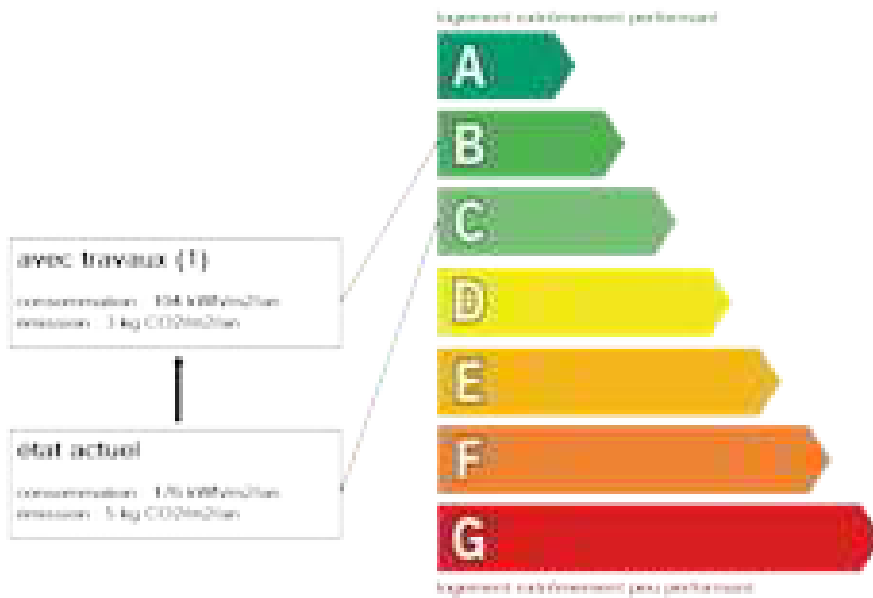
lot	description	performance recommandée
 eau chaude sanitaire	Remplacement du système actuel par un chauffe eau thermodynamique : Remplacement du système de production d'eau chaude existant par un chauffe-eau thermodynamique	

**Commentaire:**

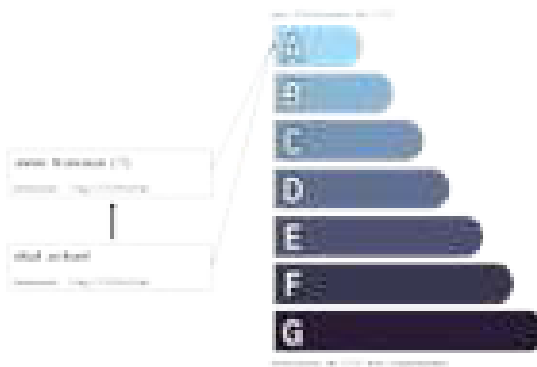
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Préparez votre projet !

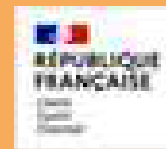
Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

[www.faire.gouv.fr/trouver-un-conseiller](http://www.faire.gouv.fr/trouver-un-conseiller)

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

[www.faire.gouv.fr/aides-de-financement](http://www.faire.gouv.fr/aides-de-financement)



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des « passoires énergétiques » d'ici 2028.

## Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée ([diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr](http://diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr)).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par WE.CERT , 16 Rue de Villars 57100 THIONVILLE

Référence du logiciel validé : **AnalysImmo DPE 2021 4.1.1**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **2313E2153322R**

Néant

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : **BC-250**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Date de visite du bien : **26/06/2023**







Numéro d'immatriculation de la copropriété:














### Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Le résultat du DPE peut être différent de la consommation réelle des occupants pour les raisons suivantes :

- Les rendements des équipements sont définis par arrêté, ils peuvent donc dans certains cas être inférieurs aux rendements réels.
- Le besoin de chauffage est calculé sur la base de degrés jours unifiés (consigne de température réglementaire), ce qui peut être différent du mode de vie, de l'occupation réelle des lieux et de la saisonnalité.
- La présence d'appareils énergivores : filtration piscine, SPA....

Présence de deux systèmes de chauffage pour un même volume. Seul le système de pompe à chaleur (climatisation) plus performant a été pris en compte dans le calcul de consommation. Nous vous recommandons de privilégier ce système plus économique.

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
généralités	Département		13 - Bouches du Rhône
	Altitude	 donnée en ligne	74
	Type de bien	 observée ou mesurée	Appartement
	Année de construction	 valeur estimée	1947
	Surface habitable du logement	 observée ou mesurée	38.3
	Nombre de niveaux du logement	 observée ou mesurée	1
	Hauteur moyenne sous plafond	 observée ou mesurée	2.47





































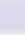


	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
enveloppe	Mur 1 Sud	Surface	 observée ou mesurée	13.62 m <sup>2</sup>
		Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
		Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
		Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
		Epaisseur isolant	 observée ou mesurée	8 cm
		Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
		Inertie	 observée ou mesurée	Légère
		Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Mur 2 Ouest	Surface	 observée ou mesurée	12.09 m <sup>2</sup>
		Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
		Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
		Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
		Epaisseur isolant	 observée ou mesurée	8 cm











































## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
	Inertie	observée ou mesurée	Légère
	Doublage	observée ou mesurée	absence de doublage
<b>Mur 3 Nord</b>	Surface	observée ou mesurée	12.95 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	60 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Oui
	Epaisseur isolant	observée ou mesurée	8 cm
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Oui
	Inertie	observée ou mesurée	Légère
<b>Mur 4 Est</b>	Doublage	observée ou mesurée	absence de doublage
	Surface	observée ou mesurée	7.9 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Oui
	Epaisseur isolant	observée ou mesurée	8 cm
<b>Plancher 1</b>	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
	Inertie	observée ou mesurée	Légère
	Doublage	observée ou mesurée	absence de doublage
	Surface	observée ou mesurée	38.3 m <sup>2</sup>
	Type de plancher bas	observée ou mesurée	Inconnu avec ou sans remplissage
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Inconnue
	Périmètre plancher déperditif sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	observée ou mesurée	25.9 m
<b>Fenêtre 1</b>	Surface plancher sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	observée ou mesurée	38.3 m <sup>2</sup>
	Inertie	observée ou mesurée	Lourde
	Type d'adjacence	observée ou mesurée	Terre-plein
	Surface de baies	observée ou mesurée	1.39 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	observée ou mesurée	16 mm
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Oui
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	observée ou mesurée	Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu	
Orientation des baies	observée ou mesurée	Sud	






























## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Fenêtre 2	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
	Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 22.5) (Central est , 22.5) (Central ouest , 22.5) (Latéral ouest , 22.5)
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
	Surface de baies	 observée ou mesurée	1.39 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	16 mm
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Oui
	Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu
	Fenêtre 3	Orientation des baies	 observée ou mesurée
Type de masques lointains		 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$		 observée ou mesurée	(Latéral est , 45) (Central est , 22.5) (Central ouest , 22.5) (Latéral ouest , 22.5)
Présence de joints		 observée ou mesurée	Oui
Surface de baies		 observée ou mesurée	1.12 m <sup>2</sup>
Type de vitrage		 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air		 observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive		 observée ou mesurée	Oui
Gaz de remplissage		 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre		 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage		 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie		 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie		 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture		 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets		 observée ou mesurée	Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu
Fenêtre 4	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Ouest
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
	Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 22.5) (Central est , 22.5) (Central ouest , 22.5) (Latéral ouest , 22.5)
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
	Surface de baies	 observée ou mesurée	0.24 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	16 mm
Fenêtre 4	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Oui
	Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 22.5) (Central est , 22.5) (Central ouest , 22.5) (Latéral ouest , 22.5)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
Surface de baies	 observée ou mesurée	1.39 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Oui
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
<b>Fenêtre 5</b>		
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 22.5) (Central est , 22.5) (Central ouest , 22.5) (Latéral ouest , 22.5)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
Type de menuiserie	 observée ou mesurée	PVC
Type de porte	 observée ou mesurée	Opaque pleine
<b>Porte 1</b>		
Surface	 observée ou mesurée	2.02 m <sup>2</sup>
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
<b>Linéaire Plancher 1 Mur 1 Sud</b>		
Type isolation	 observée ou mesurée	Mur 1 Sud : ITI
Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5.37 m
Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
<b>Linéaire Plancher 1 Mur 2 Ouest</b>		
Type isolation	 observée ou mesurée	Mur 2 Ouest : ITI
Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5.35 m
Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
<b>Linéaire Plancher 1 Mur 3 Nord</b>		
Type isolation	 observée ou mesurée	Mur 3 Nord : ITI
Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5.9 m
Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
<b>Linéaire Plancher 1 Mur 4 Est</b>		
Type isolation	 observée ou mesurée	Mur 4 Est : ITI
Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3.2 m































## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
<b>Linéaire Mur 1 Sud (vers le bas)</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6.33 m
<b>Linéaire Mur 2 Ouest (vers le bas)</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5.35 m
<b>Linéaire Mur 3 Nord (vers le bas)</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5.9 m
<b>Linéaire Mur 4 Est (vers le bas)</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3.2 m
<b>Linéaire Fenêtre 1 Mur 1 Sud</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4.78 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
<b>Linéaire Fenêtre 2 Mur 4 Est</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4.78 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
<b>Linéaire Fenêtre 3 Mur 2 Ouest</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4.26 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
<b>Linéaire Fenêtre 4 Mur 3 Nord</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2.06 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
<b>Linéaire Fenêtre 5 Mur 3 Nord</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4.78 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
<b>Linéaire Porte 1 Mur 1 Sud</b>	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5.16 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur

## Fiche technique du logement (suite)

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Pompe à chaleur Air/Air	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée	Pompe à chaleur Air/Air
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	38.3 m <sup>2</sup>
	Année d'installation	 observée ou mesurée	2006
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	SCOP / COP	 valeur par défaut	2.4
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Air soufflé
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	38.3 m <sup>2</sup>
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Central
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Central avec minimum de température
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
	Chauffe-eau vertical	Type générateur	 observée ou mesurée
Année installation		 observée ou mesurée	2008
Energie utilisée		 observée ou mesurée	Electricité
Type production ECS		 observée ou mesurée	Individuel
Isolation du réseau de distribution		 observée ou mesurée	Non
Pièces alimentées contiguës		 observée ou mesurée	Oui
Production en volume habitable		 observée ou mesurée	Oui
Volume de stockage		 observée ou mesurée	100 L
Type de ballon		 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
Catégorie de ballon		 observée ou mesurée	B ou 2 étoiles
Pac air / air	Surface habitable refroidie	 observée ou mesurée	38.3 m <sup>2</sup>
	Année installation équipement	 observée ou mesurée	2006
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electrique
Ventilation	Type de ventilation	 observée ou mesurée	VMC SF Auto réglable < 1982
	Année installation	 valeur par défaut	1947
	Plusieurs façades exposées	 observée ou mesurée	Oui
	Menuiseries avec joints	 observée ou mesurée	Oui

équipements



## DIAGNOSTIC DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE - Vente ou Location

Arrêté du 28 septembre 2017 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation. Articles R 134-10 à R134-12 du code de la construction et de l'habitation. Norme NFC16-600 de juillet 2017. Décret n° 2016-1105 du 11 août 2016 relatif à l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les logements en location

### 1 DESIGNATION ET DESCRIPTION DU LOCAL D'HABITATION ET DE SES DEPENDANCES

▪ **Localisation du ou des immeubles bâti(s)** Type d'immeuble : **Appartement**  
Département : **BOUCHES-DU-RHÔNE**  
Commune : **SALON-DE-PROVENCE (13300)** Date de construction :  
Adresse : **581 route de Grans** Année de l'installation : **> à 15 ans**  
Lieu-dit / immeuble : **Villa Olympe** Distributeur d'électricité : **Enedis**  
Réf. Cadastre : **BC - 250** Rapport n° : **20036 ELEC**  
▪ **Désignation et situation du lot de (co)propriété :**  
Etage : **RDC** La liste des parties du bien n'ayant pu être visitées et leurs justifications se trouvent au paragraphe 9

### 2 IDENTIFICATION DU DONNEUR D'ORDRE

▪ **Identité du donneur d'ordre**  
Nom / Prénom : **CHETBOUN Laurent**  
Tél. : **Non communiqué** Email : **Non communiqué**  
Adresse : **Le jurispôle - BP 90266 706 vieux chemin d'Istres 13300 SALON-DE-PROVENCE**  
▪ **Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :**  
Propriétaire de l'appartement ou de la maison individuelle :   
Autre le cas échéant (préciser)  **Huissier de justice**  
▪ **Identité du propriétaire du local d'habitation et de ses dépendances :**  
[REDACTED]

### 3 IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR AYANT REALISE L'INTERVENTION ET SIGNE LE RAPPORT

▪ **Identité de l'opérateur :**  
Nom : **LE GROUMELLEC**  
Prénom : **Maxime**  
Nom et raison sociale de l'entreprise : **atHome diagnostics**  
Adresse : **253 Bd Nostradamus**  
**13300 SALON DE PROVENCE**  
N° Siret : **50063268200042**  
Désignation de la compagnie d'assurance : **VD ASSOCIES**  
N° de police : **10042496304** date de validité : **01/09/2023**  
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **WE.CERT** , le 15/09/2022 , jusqu'au 25/08/2028  
N° de certification : **C2021-SE07-016**



#### 4 RAPPEL DES LIMITES DU CHAMP DE REALISATION DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection.

Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc. lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, visitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits.




**5 CONCLUSIONS RELATIVES A L'EVALUATION DES RISQUES POUVANT PORTER ATTEINTE A LA SECURITE DES PERSONNES**

Anomalies avérées selon les domaines suivants :

1. L'appareil général de commande et de protection et son accessibilité.

**Néant**

2. Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation (*)	N° article (2)	Libellé des mesures compensatoires correctement mises en œuvre (3)	Observation
B.2.3.1 h)	Au moins un dispositif de protection différentielle ne fonctionne pas pour son seuil de déclenchement.	Extérieur			Faire remplacer le disjoncteur différentiel par le fournisseur d'électricité.
B.2.3.1 i)	La manoeuvre du bouton test du (des) dispositif(s) de protection différentielle n'entraîne pas (son) leur déclenchement.	Extérieur			Faire remplacer le disjoncteur différentiel par le fournisseur d'électricité.
B.3.3.6 a2)	Au moins un socle de prise de courant comporte une broche de terre non reliée à la terre.	Entrée/Séjour/Cuisine	B.3.3.6.1	Alors que des socles de prise de courant ou des CIRCUITS de l'installation ne sont pas reliés à la terre (B.3.3.6 a1), a2 et a3), la MESURE COMPENSATOIRE suivante est correctement mise en œuvre : • protection du (des) CIRCUIT (s) concerné (s) ou de l'ensemble de l'installation électrique par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité $\leq 30$ mA.	(Anomalie compensée par le point de contrôle B.3.3.6.1)

3. Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs, sur chaque circuit.

**Néant**

4. La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire.

**Néant**

5. Matériels électriques présentant des risques de contact direct avec des éléments sous tension – Protection mécanique des conducteurs.

**Néant**

6. Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.

**Néant**



### Installations particulières :

P1, P2. Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis la partie privative ou inversement.

### **Néant**

P3. La piscine privée ou le bassin de fontaine

### **Sans objet**

- (1) Référence des anomalies selon la norme NF C16-600.
- (2) Référence des mesures compensatoires selon la norme NF C16-600.
- (3) Une mesure compensatoire est une mesure qui permet de limiter un risque de choc électrique lorsque les règles fondamentales de sécurité ne peuvent s'appliquer pleinement pour des raisons soit économiques, soit techniques, soit administratives. Le n° d'article et le libellé de la mesure compensatoire sont indiqués en regard de l'anomalie concernée
- (\*) *Avertissement*: la localisation des anomalies n'est pas exhaustive. Il est admis que l'opérateur de diagnostic ne procède à la localisation que d'une anomalie par point de contrôle. Toutefois, cet avertissement ne concerne pas le test de déclenchement des dispositifs différentiels.

### Informations complémentaires :

N° article (1)	Libellé des informations
B.11 a1)	L'ensemble de l'installation électrique est protégée par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité ≤ 30 mA.
B.11 b1)	L'ensemble des socles de prise de courant est de type à obturateur.
B.11 c1)	L'ensemble des socles de prise de courant possède un puits de 15mm.

- (1) Référence des informations complémentaires selon la norme NF C16-600


**6 AVERTISSEMENT PARTICULIER**
**Points de contrôle du diagnostic n'ayant pu être vérifiés**

N° article (1)	Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés selon la norme NF C16-600 - Annexe C	Motifs (2)
B.3.3.1 b)	Élément constituant la PRISE DE TERRE approprié.	Absence d'accès à la prise de terre le jour de la visite.
B.3.3.1 c)	PRISES DE TERRE multiples interconnectées pour un même bâtiment.	Absence d'accès à la ou les prise(s) de terre.
B.3.3.2 a)	Présence d'un CONDUCTEUR DE TERRE.	En l'absence d'accès au conducteur de terre, il n'est pas possible d'en vérifier la présence.
B.3.3.2 b)	Section du CONDUCTEUR DE TERRE satisfaisante.	En l'absence d'accès à la liaison équipotentielle principale, il n'est pas possible d'en vérifier la section.
B.3.3.3 a)	Qualité satisfaisante de la CONNEXION DU CONDUCTEUR DE TERRE, de la LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale, du CONDUCTEUR PRINCIPAL DE PROTECTION, sur la borne ou barrette de terre principale.	En l'absence d'accès à la liaison équipotentielle principale, il n'est pas possible d'en vérifier la connexion.
B.3.3.4 a)	CONNEXION assurée des ELEMENTS CONDUCTEURS de la structure porteuse et des CANALISATIONS métalliques à la LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale (résistance de continuité $\leq 2$ ohms).	En l'absence d'accès à la liaison équipotentielle principale, il n'est pas possible d'en vérifier la connexion.
B.3.3.4 b)	Section satisfaisante du CONDUCTEUR de LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale.	En l'absence d'accès à la liaison équipotentielle principale, il n'est pas possible d'en vérifier la section.
B.3.3.4 d)	Qualité satisfaisante des CONNEXIONS visibles du CONDUCTEUR de LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale sur ELEMENTS CONDUCTEURS.	En l'absence d'accès à la liaison équipotentielle principale, il n'est pas possible d'en vérifier la connexion.
B.3.3.6 a1)	Tous les socles de prises de courant comportent un contact de terre.	Pièce encombré, vérification impossible
B.3.3.6 a3)	Tous les CIRCUITS autres que ceux alimentant des socles de prises de courant sont reliés à la terre.	En l'absence d'accès à l'ensemble des parties permettant de contrôler la continuité des plafonniers et des appliques, il est impossible de contrôler ce point.
B.4.3 c)	CONDUCTEURS de phase regroupés sous la même PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES en présence de CONDUCTEURS NEUTRE commun à plusieurs CIRCUITS.	Bien que l'ensemble des circuits soient raccordés à la même protection, le schéma de raccordement des conducteurs ne permet pas d'en vérifier le calibre.
B.5.3 a)	Présence d'une LIAISON EQUIPOTENTIELLE supplémentaire.	Absence d'accès à des parties métalliques permettant de contrôler la continuité de la LES
B.5.3 b)	Section satisfaisante du CONDUCTEUR de LIAISON EQUIPOTENTIELLE supplémentaire.	En l'absence d'accès à la liaison équipotentielle supplémentaire, il n'est pas possible d'en contrôler la section.
B.5.3 d)	Qualité satisfaisante des CONNEXIONS du CONDUCTEUR de la LIAISON EQUIPOTENTIELLE supplémentaire aux ELEMENTS CONDUCTEURS et aux MASSES.	En l'absence d'accès aux connexions de la Liaison Equipotentielle Supplémentaire, il n'est pas possible d'en vérifier la bonne connexion.

Pour les points de contrôle du DIAGNOSTIC n'ayant pu être vérifiés, il est recommandé de faire contrôler ces points par un installateur électricien qualifié ou par un organisme d'inspection accrédité dans le domaine de l'électricité, ou, si l'installation électrique n'était pas alimentée, par un OPERATEUR DE DIAGNOSTIC certifié lorsque l'installation sera alimentée



(1) Références des numéros d'article selon la norme NF C16-600 – Annexe C

(2) Les motifs peuvent être, si c'est le cas :

- « Le tableau électrique est manifestement ancien : son ENVELOPPE (capot), s'il est démonté, risque de ne pouvoir être remonté sans dommage. » ;
- « Les supports sur lesquels sont fixés directement les dispositifs de protection ne sont pas à démonter dans le cadre du présent DIAGNOSTIC : de ce fait, la section et l'état des CONDUCTEURS n'ont pu être vérifiés. » ;
- « L'installation ou une ou plusieurs parties de celle-ci n'étaient pas alimentée(s) en électricité le jour de la visite. » ;
- « Le(s) courant(s) d'emploi du (des) CIRCUIT(S) protégé(s) par le(s) INTERRUPTEUR(S) différentiel(s) ne peuvent pas être évalué(s). »
- « L'installation est alimentée par un poste à haute tension privé qui est exclu du domaine d'application du présent DIAGNOSTIC et dans lequel peut se trouver la partie de l'installation à vérifier »
- « La nature TBTS de la source n'a pas pu être repérée. »
- « Le calibre du ou des dispositifs de PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES est > 63 A pour un DISJONCTEUR ou 32A pour un fusible. »
- « Le courant de réglage du DISJONCTEUR de branchement est > 90 A en monophasé ou > 60 A en triphasé. »
- « La méthode dite « amont-aval » ne permet pas de vérifier le déclenchement du DISJONCTEUR de branchement lors de l'essai de fonctionnement. »
- « Les bornes aval du disjoncteur de branchement et/ou la canalisation d'alimentation du ou des tableaux électriques comportent plusieurs conducteurs en parallèle »
- Toute autre mention, adaptée à l'installation, décrivant la ou les impossibilités de procéder au(x) contrôle(s) concerné(s).

## 7 CONCLUSION RELATIVE A L'EVALUATION DES RISQUES RELEVANT DU DEVOIR DE CONSEIL

Néant



## 8 EXPLICITATIONS DETAILEES RELATIVES AUX RISQUES ENCOURUS

Description des risques encourus en fonction des anomalies identifiées :


<p align="center"><u>Appareil général de commande et de protection</u></p> <p>Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement, permet d'interrompre, en cas d'<b>urgence</b>, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique.</p> <p>Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie ou d'intervention sur l'installation électrique.</p>
<p align="center"><u>Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation</u></p> <p>Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un <b>défait d'isolement</b> sur un matériel électrique.</p> <p>Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Prise de terre et installation de mise à la terre :</u></p> <p>Ces éléments permettent, lors d'un <b>défait d'isolement</b> sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte.</p> <p>L'absence de ces éléments ou leur inexistance partielle peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Dispositif de protection contre les surintensités :</u></p> <p>Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuits à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts circuits.</p> <p>L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.</p>
<p align="center"><u>Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u></p> <p>Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux.</p> <p>Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Conditions particulières les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u></p> <p>Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Matériels électriques présentant des risques de contact direct :</u></p> <p>Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage :</u></p> <p>Ces matériels électriques, lorsqu'ils sont trop anciens, n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage normal du matériel, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives :</u></p> <p>Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension peut être la cause d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Piscine privée ou bassin de fontaine :</u></p> <p>Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>



Informations complémentaires :

<p align="center"><u>Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant tout ou partie de l'installation électrique :</u></p> <p>L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (telle que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique....) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Socles de prise de courant de type à obturateurs :</u></p> <p>L'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ ou l'électrisation, voire l'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Socles de prise de courant de type à puits (15mm minimum):</u></p> <p>La présence de puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiches mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.</p>

<b>9</b>	<b>IDENTIFICATION DES PARTIES DU BIEN (PIECES ET EMBLEMES) N'AYANT PU ETRE VISITEES ET JUSTIFICATION :</b>
Néant	

<b>DATE, SIGNATURE ET CACHET</b>
<p><b>Dates de visite et d'établissement de l'état</b></p> <p>Visite effectuée le <b>26/06/2023</b></p> <p>Date de fin de validité vente : <b>26/06/2026</b>                  Date de fin de validité location: <b>26/06/2029</b></p> <p>Etat rédigé à <b>SALON DE PROVENCE</b> Le <b>27/06/2023</b>                  Nom : <b>LE GROUMELLE</b> Prénom : <b>Maxime</b></p> <div style="text-align: right; margin-top: 20px;">  </div>



**ANNEXE 1 – PHOTO(S) DES ANOMALIES**

**Point de contrôle N° B.2.3.1 h)**



<u>Description :</u>	Au moins un dispositif de protection différentielle ne fonctionne pas pour son seuil de déclenchement.
<u>Observation(s) :</u>	Faire remplacer le disjoncteur différentiel par le fournisseur d'électricité.
<u>Localisation :</u>	Extérieur

**Point de contrôle N° B.2.3.1 i)**



<u>Description :</u>	La manoeuvre du bouton test du (des) dispositif(s) de protection différentielle n'entraîne pas (son) leur déclenchement.
<u>Observation(s) :</u>	Faire remplacer le disjoncteur différentiel par le fournisseur d'électricité.
<u>Localisation :</u>	Extérieur



Point de contrôle N° B.3.3.6 a2)



Description : Au moins un socle de prise de courant comporte une broche de terre non reliée à la terre.

Observation(s) (Anomalie compensée par le point de contrôle B.3.3.6.1)

Localisation : Entrée/Séjour/Cuisine





## Certificat de surface habitable

Article R\*111-2 du code de la construction et de l'habitation modifié par Décret n° 97-352 du 23/05/1997 et définissant le mesurage de la surface habitable.

A DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : <b>Appartement</b> Nombre de Pièces : <b>2</b> Etage : <b>1er</b> Numéro de lot : Référence Cadastre : <b>BC - 250</b>	Adresse : <b>Villa Olympe 581 route de Grans 13300 SALON-DE-PROVENCE</b> Bâtiment : Escalier : Porte : Mission effectuée le : <b>26/06/2023</b> Date de l'ordre de mission : <b>26/06/2023</b> N° Dossier : <b>20039 C</b>
<b>Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné est égale à :</b>	
<b>Total : 38,30 m<sup>2</sup></b> (Trente-huit mètres carrés trente)	

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL			
Pièce ou Local	Etage	Surface	Surface Non comptabilisée
Entrée/Séjour/Cuisine	1er	22,92 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>
Salle d'eau / WC	1er	4,18 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>
Chambre	1er	10,20 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>
Placard	1er	1,00 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>38,30 m<sup>2</sup></b>	<b>0,00 m<sup>2</sup></b>

Annexes & Dépendances	Surface Non comptabilisée
<b>Total</b>	<b>0,00 m<sup>2</sup></b>

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par atHome diagnostics qu'à titre indicatif.

**Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.**

à SALON DE PROVENCE, le **28/06/2023**



**Le Technicien :**  
Maxime LE GROUMELLEC

**Nom du responsable :**  
TOURNAFOL Stéphane

# DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

n° : 2313E2153587W  
établi le : 28/06/2023  
valable jusqu'au : 27/06/2033

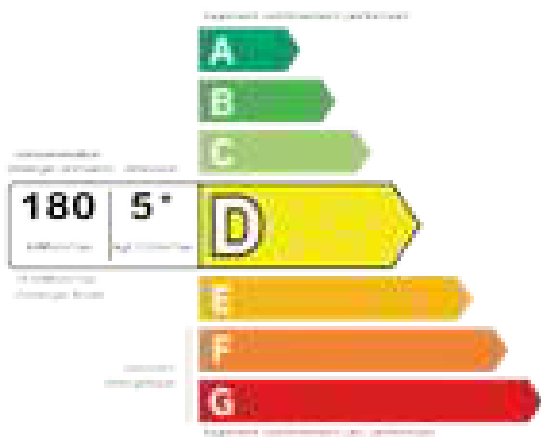
Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : [www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe](http://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe)



adresse : **581 route de Grans, 13300 SALON-DE-PROVENCE / étage: 1er**  
type de bien : Appartement  
année de construction : 1947  
surface habitable : **37,3 m<sup>2</sup>**  
propriétaire :  
adresse :

## Performance énergétique

\* Dont émissions de gaz à effet de serre.



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6

Ce logement émet 206 kg de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent de 1069 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

## Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires). En cas de système collectif, les montants facturés peuvent différer en fonction des règles de répartition des charges. Voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **482 €** et **652 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

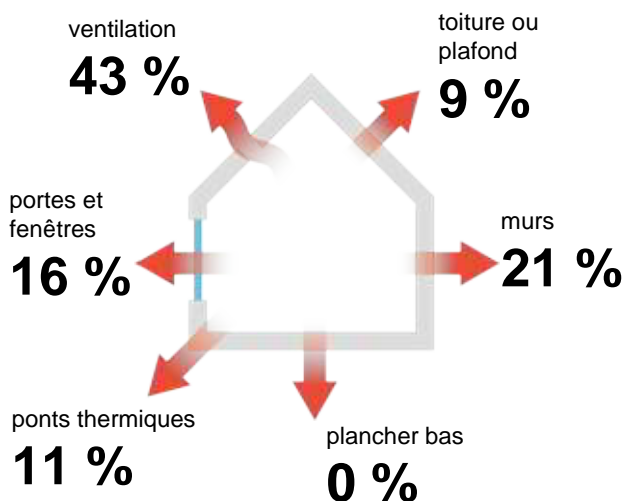
### Informations diagnostiqueur

**atHome diagnostics**  
253 Bd Nostradamus  
13300 SALON DE PROVENCE  
diagnostiqueur :  
Maxime LE GROUMELLEC

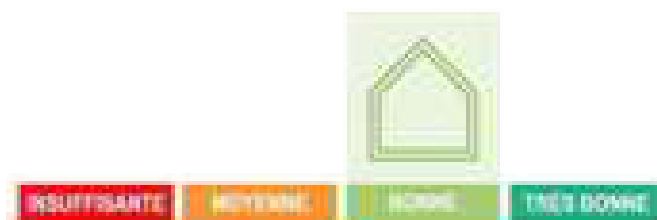
tel : 04 90 56 00 56  
email : [athome@athome-diagnostic-immobilier.fr](mailto:athome@athome-diagnostic-immobilier.fr)  
n° de certification : C2021-SE07-016  
organisme de certification : WE.CERT



### Schéma des déperditions de chaleur



### Performance de l'isolation

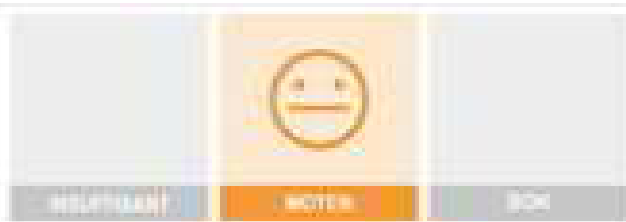


### Système de ventilation en place



VMC SF Auto réglable < 1982

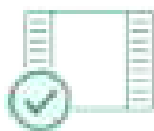
### Confort d'été (hors climatisation)\*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



toiture isolée



fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil



logement traversant

### Logement équipé d'une climatisation



La climatisation permet de garantir un bon niveau de confort d'été **mais augmente les consommations énergétiques du logement.**

\*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

### Production d'énergies renouvelables

équipements présents dans le logement :



pompe à chaleur

D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



panneaux thermiques



panneaux solaires



géothermie



chauffe-eau thermodynamique













système de chauffage au bois



réseau de chaleur vertueux

## Montants et consommations annuels d'énergie

usage	consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
 chauffage	électrique 2622 (1140 éf)	Entre 187€ et 253€	
 eau chaude sanitaire	électrique 3063 (1332 éf)	Entre 219€ et 297€	
 refroidissement	électrique 208 (91 éf)	Entre 15€ et 21€	
 éclairage	électrique 163 (71 éf)	Entre 12€ et 16€	
 auxiliaires	électrique 681 (296 éf)	Entre 48€ et 66€	
<b>énergie totale pour les usages recensés</b>	<b>6 737 kWh</b> (2 929 kWh é.f.)	Entre 482€ et 652€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 84,66l par jour.

é.f. → énergie finale

\* Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

■ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

■ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements..

## Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



## Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est en moyenne -26,4% sur votre facture **soit -58 € par an**

**astuces** (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.

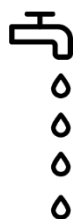


## Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

c'est en moyenne -167% sur votre facture **soit -30 € par an**

**astuces**

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



## Consommation recommandée → 84,66l /jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40l.

35l consommés en moins par jour, c'est en moyenne -21% sur votre facture **soit -54 € par an**

**astuces**








- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.







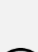
En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : [www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie](http://www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie)

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

## Vue d'ensemble du logement



	description	isolation
 <b>murs</b>	Mur 3 Nord Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, isolé Mur 1 Sud Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, isolé Mur 2 Ouest Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, isolé	
 <b>plancher bas</b>	Pas de plancher déperditif	
 <b>toiture / plafond</b>	Plafond 1 Plaques de plâtre donnant sur Combles perdus, isolé	
 <b>portes et fenêtres</b>	Fenêtres battantes, Menuiserie PVC VIR - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie PVC VIR - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie PVC VIR - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie PVC VIR - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture Porte PVC Opaque pleine	

## Vue d'ensemble des équipements

	description
 <b>chauffage</b>	Pompe à chaleur Air/Air Electrique installation en 2008, individuel sur Air soufflé Convecteur électrique NFC Electrique installation en 1947, individuel
 <b>eau chaude sanitaire</b>	Chauffe-eau vertical Electrique installation en 2019, individuel, production par semi-accumulation
 <b>climatisation</b>	Pac air / air installée en 2008
 <b>ventilation</b>	VMC SF Auto réglable < 1982
 <b>pilotage</b>	Convecteur électrique NFC : avec régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence Pompe à chaleur Air/Air : Air soufflé : sans régulation pièce par pièce, intermittence central avec minimum de température

## Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 <b>isolation</b>	Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel
 <b>pompe à chaleur</b>	Faire mettre en place et entretenir l'installation par un professionnel qualifié. Celui-ci réalisera des essais d'étanchéité pour garantir la performance de l'installation.

🏠 Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

## Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.




Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

### Les travaux essentiels

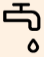
montant estimé : 3500 à 7500 €

lot	description	performance recommandée
 <b>chauffage</b>	Remplacement du chauffage actuel par une ou plusieurs PAC Air Air (Type split). : Remplacement du système de chauffage par l'installation d'une ou plusieurs PAC Air Air.Climatiseur simple type split à condensation air réversible comprenant 1 groupe extérieur + 1 unité intérieur murale (R410A).	

2

### Les travaux à envisager

montant estimé : 2000 à 4000 €

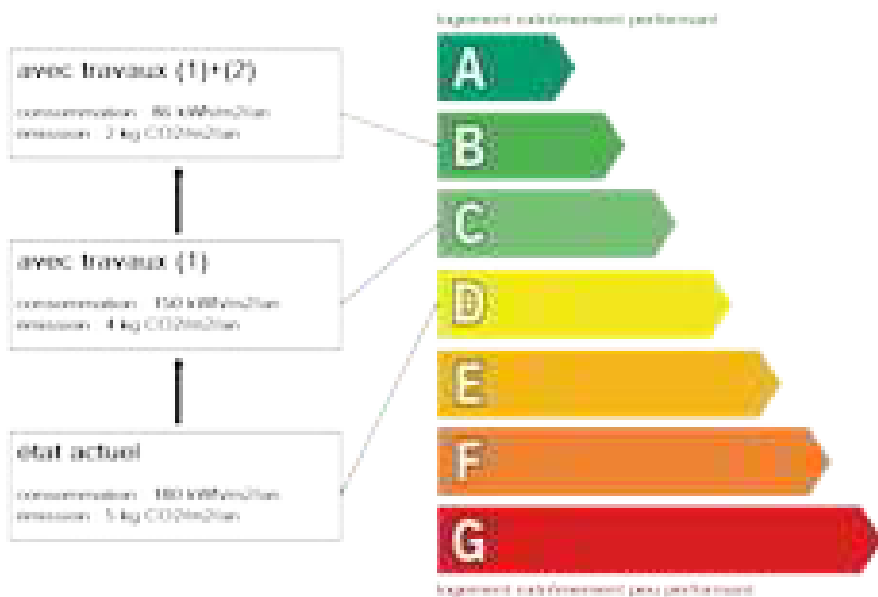
lot	description	performance recommandée
 <b>eau chaude sanitaire</b>	Remplacement du système actuel par un chauffe eau thermodynamique : Remplacement du système de production d'eau chaude existant par un chauffe-eau thermodynamique	

### Commentaire:

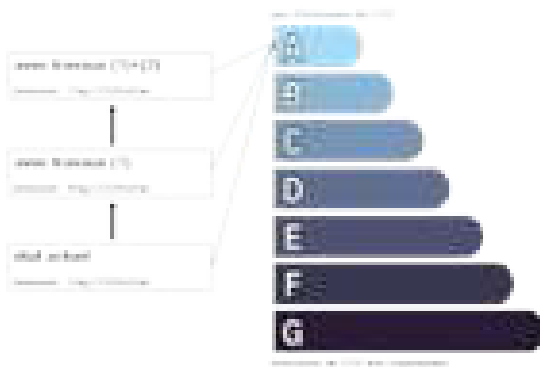
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

[www.faire.gouv.fr/trouver-un-conseiller](http://www.faire.gouv.fr/trouver-un-conseiller)

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

[www.faire.gouv.fr/aides-de-financement](http://www.faire.gouv.fr/aides-de-financement)



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des « passoires énergétiques » d'ici 2028.

## Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée ([diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr](http://diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr)).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par WE.CERT , 16 Rue de Villars 57100 THIONVILLE

Référence du logiciel validé : **AnalysImmo DPE 2021 4.1.1**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **2313E2153587W**

Néant

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : **BC-250**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**







Date de visite du bien : **26/06/2023**
















Numéro d'immatriculation de la copropriété:

### Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Le résultat du DPE peut être différent de la consommation réelle des occupants pour les raisons suivantes :

- Les rendements des équipements sont définis par arrêté, ils peuvent donc dans certains cas être inférieurs aux rendements réels.
- Le besoin de chauffage est calculé sur la base de degrés jours unifiés (consigne de température réglementaire), ce qui peut être différent du mode de vie, de l'occupation réelle des lieux et de la saisonnalité.
- La présence d'appareils énergivores : filtration piscine, SPA....

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
<b>Département</b>		13 - Bouches du Rhône
<b>Altitude</b>	 donnée en ligne	74
<b>Type de bien</b>	 observée ou mesurée	Appartement
<b>Année de construction</b>	 valeur estimée	1947
<b>Surface habitable du logement</b>	 observée ou mesurée	37.3
<b>Nombre de niveaux du logement</b>	 observée ou mesurée	1
<b>Hauteur moyenne sous plafond</b>	 observée ou mesurée	2.53

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
<b>Mur 1 Sud</b>	Surface	 observée ou mesurée	12.91 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
	Epaisseur isolant	 observée ou mesurée	8 cm
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
<b>Mur 2 Ouest</b>	Surface	 observée ou mesurée	12.42 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
	Epaisseur isolant	 observée ou mesurée	8 cm
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
Inertie	 observée ou mesurée	Légère	










































## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Mur 3 Nord	Doublage	observée ou mesurée	absence de doublage
	Surface	observée ou mesurée	13.32 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	60 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Oui
	Epaisseur isolant	observée ou mesurée	8 cm
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Oui
	Inertie	observée ou mesurée	Légère
	Doublage	observée ou mesurée	absence de doublage
Mur 4 Est	Surface	observée ou mesurée	6.79 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Oui
	Epaisseur isolant	observée ou mesurée	8 cm
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Oui
	Inertie	observée ou mesurée	Légère
Doublage	observée ou mesurée	absence de doublage	
Plafond 1	Surface	observée ou mesurée	37.3 m <sup>2</sup>
	Type	observée ou mesurée	Plaques de plâtre
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Oui
	Epaisseur isolant	observée ou mesurée	17 cm
	Inertie	observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	observée ou mesurée	Combles perdus
	Surface Aiu	observée ou mesurée	37.3 m <sup>2</sup>
	Surface Aue	observée ou mesurée	42.9 m <sup>2</sup>
Fenêtre 3	Etat isolation des parois du local non chauffé	observée ou mesurée	Non
	Surface de baies	observée ou mesurée	1.11 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	observée ou mesurée	16 mm
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Oui
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Ouest
	Type de masques lointains	observée ou mesurée	Non Homogène





























## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Fenêtre 4	Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	(Latéral est , 10) (Central est , 10) (Central ouest , 10) (Latéral ouest , 10)
	Présence de joints	Oui
	Surface de baies	0.24 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	16 mm
	Présence couche peu émissive	Oui
	Gaz de remplissage	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	Non
	Inclinaison vitrage	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
	Type menuiserie	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	Nu intérieur
	Type ouverture	Fenêtres battantes
	Type volets	Sans
	Orientation des baies	Nord
	Type de masques lointains	Non Homogène
Fenêtre 5	Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	(Latéral est , 10) (Central est , 10) (Central ouest , 10) (Latéral ouest , 10)
	Présence de joints	Oui
	Surface de baies	1.32 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	16 mm
	Présence couche peu émissive	Oui
	Gaz de remplissage	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	Non
	Inclinaison vitrage	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
	Type menuiserie	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	Nu intérieur
	Type ouverture	Fenêtres battantes
	Type volets	Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu
	Orientation des baies	Nord
	Type de masques lointains	Non Homogène
Fenêtre 1	Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	(Latéral est , 10) (Central est , 10) (Central ouest , 10) (Latéral ouest , 10)
	Présence de joints	Oui
	Surface de baies	1.32 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	16 mm
	Présence couche peu émissive	Oui
	Gaz de remplissage	Argon ou Krypton
Double fenêtre	Non	
Inclinaison vitrage	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )	

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 10) (Central est , 10) (Central ouest , 10) (Latéral ouest , 10)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
Surface de baies	 observée ou mesurée	1.3 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Oui
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
<b>Fenêtre 2</b>		
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Est
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 22.5) (Central est , 10) (Central ouest , 10) (Latéral ouest , 10)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
<b>Porte 1</b>		
Type de menuiserie	 observée ou mesurée	PVC
Type de porte	 observée ou mesurée	Opaque pleine
Surface	 observée ou mesurée	2.05 m <sup>2</sup>
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
<b>Linéaire Mur 1 Sud (vers le haut)</b>		
Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6.43 m
<b>Linéaire Mur 2 Ouest (vers le haut)</b>		
Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5.35 m
<b>Linéaire Mur 3 Nord (vers le haut)</b>		
Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5.88 m
<b>Linéaire Mur 4 Est (vers le haut)</b>		
Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3.2 m

## Fiche technique du logement (suite)



donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
<b>Linéaire Fenêtre 1 Mur 1 Sud</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4.66 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
<b>Linéaire Fenêtre 2 Mur 4 Est</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4.64 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
<b>Linéaire Fenêtre 3 Mur 2 Ouest</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4.24 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
<b>Linéaire Fenêtre 4 Mur 3 Nord</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2.06 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
<b>Linéaire Fenêtre 5 Mur 3 Nord</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4.66 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
<b>Linéaire Porte 1 Mur 1 Sud</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5.19 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur

## Fiche technique du logement (suite)

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Convecteur électrique NFC	Type d'installation de chauffage	observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire	
	Type générateur	observée ou mesurée	Convecteur électrique NFC	
	Surface chauffée	observée ou mesurée	10.2 m²	
	Année d'installation	valeur par défaut	1947	
	Energie utilisée	observée ou mesurée	Electricité	
	Présence d'une ventouse	observée ou mesurée	Non	
	Présence d'une veilleuse	observée ou mesurée	Non	
	Type émetteur	observée ou mesurée	Convecteur électrique NFC	
	Surface chauffée par émetteur	observée ou mesurée	10.2 m²	
	Type de chauffage	observée ou mesurée	Central	
	Équipement d'intermittence	observée ou mesurée	Absent	
	Présence de comptage	observée ou mesurée	Non	
	Pompe à chaleur Air/Air	Type d'installation de chauffage	observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
		Type générateur	observée ou mesurée	Pompe à chaleur Air/Air
Surface chauffée		observée ou mesurée	27.1 m²	
Année d'installation		observée ou mesurée	2008	
Energie utilisée		observée ou mesurée	Electricité	
Présence d'une ventouse		observée ou mesurée	Non	
Présence d'une veilleuse		observée ou mesurée	Non	
SCOP / COP		valeur par défaut	2.6	
Type émetteur		observée ou mesurée	Air soufflé	
Surface chauffée par émetteur		observée ou mesurée	27.1 m²	
Type de chauffage		observée ou mesurée	Central	
Équipement d'intermittence		observée ou mesurée	Central avec minimum de température	
Présence de comptage		observée ou mesurée	Non	
Chauffe-eau vertical		Type générateur	observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
	Année installation	observée ou mesurée	2019	
	Energie utilisée	observée ou mesurée	Electricité	
	Type production ECS	observée ou mesurée	Individuel	
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée	Non	
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée	Oui	
	Production en volume habitable	observée ou mesurée	Oui	
	Volume de stockage	observée ou mesurée	100 L	
	Type de ballon	observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical	
	Catégorie de ballon	observée ou mesurée	B ou 2 étoiles	
Pac air / air	Surface habitable refroidie	observée ou mesurée	37.3 m²	
	Année installation équipement	observée ou mesurée	2008	
	Energie utilisée	observée ou mesurée	Electrique	
Ventilation	Type de ventilation	observée ou mesurée	VMC SF Auto réglable < 1982	
	Année installation	valeur par défaut	1947	

équipements

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Plusieurs façades exposées		observée ou mesurée	Oui
Menuiseries avec joints		observée ou mesurée	Oui



## DIAGNOSTIC DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE - Vente ou Location

Arrêté du 28 septembre 2017 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation. Articles R 134-10 à R134-12 du code de la construction et de l'habitation. Norme NFC16-600 de juillet 2017. Décret n° 2016-1105 du 11 août 2016 relatif à l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les logements en location

### 1 DESIGNATION ET DESCRIPTION DU LOCAL D'HABITATION ET DE SES DEPENDANCES

▪ **Localisation du ou des immeubles bâti(s)** Type d'immeuble : **Appartement**  
Département : **BOUCHES-DU-RHÔNE** Date de construction :  
Commune : **SALON-DE-PROVENCE (13300 )** Année de l'installation : **> à 15 ans**  
Adresse : **581 route de Grans** Distributeur d'électricité : **Enedis**  
Lieu-dit / immeuble : **Villa Olympe**  
Réf. Cadastre : **BC - 250** Rapport n° : **20039 ELEC**  
▪ **Désignation et situation du lot de (co)propriété :**  
Etage : **1er** La liste des parties du bien n'ayant pu être visitées et leurs justifications se trouvent au paragraphe 9

### 2 IDENTIFICATION DU DONNEUR D'ORDRE

▪ **Identité du donneur d'ordre**  
Nom / Prénom : **CHETBOUN Laurent**  
Tél. : **Non communiqué** Email : **Non communiqué**  
Adresse : **Le jurispôle - BP 90266 706 vieux chemin d'Istres 13300 SALON-DE-PROVENCE**  
▪ **Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :**  
Propriétaire de l'appartement ou de la maison individuelle :   
Autre le cas échéant (préciser)  **Huissier de justice**

### 3 IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR AYANT REALISE L'INTERVENTION ET SIGNE LE RAPPORT

▪ **Identité de l'opérateur :**  
Nom : **LE GROUMELLEC**  
Prénom : **Maxime**  
Nom et raison sociale de l'entreprise : **atHome diagnostics**  
Adresse : **253 Bd Nostradamus**  
**13300 SALON DE PROVENCE**  
N° Siret : **50063268200042**  
Désignation de la compagnie d'assurance : **VD ASSOCIES**  
N° de police : **10042496304** date de validité : **01/09/2023**  
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **WE.CERT** , le 15/09/2022 , jusqu'au 25/08/2028  
N° de certification : **C2021-SE07-016**



#### 4 RAPPEL DES LIMITES DU CHAMP DE REALISATION DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection.

Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc. lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, visitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits.




**5 CONCLUSIONS RELATIVES A L'EVALUATION DES RISQUES POUVANT PORTER ATTEINTE A LA SECURITE DES PERSONNES**

Anomalies avérées selon les domaines suivants :

1. L'appareil général de commande et de protection et son accessibilité.

**Néant**

2. Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation (*)	Observation
B.2.3.1 h)	Au moins un dispositif de protection différentielle ne fonctionne pas pour son seuil de déclenchement.	Extérieur	Faire remplacer le disjoncteur différentiel par le fournisseur d'électricité.
B.2.3.1 i)	La manoeuvre du bouton test du (des) dispositif(s) de protection différentielle n'entraîne pas (son) leur déclenchement.	Extérieur	Faire remplacer le disjoncteur différentiel par le fournisseur d'électricité.

3. Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs, sur chaque circuit.

**Néant**

4. La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire.

**Néant**

5. Matériels électriques présentant des risques de contact direct avec des éléments sous tension – Protection mécanique des conducteurs.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	Observation
B.7.3 a)	L'ENVELOPPE d'au moins un matériel est manquante ou détériorée.	Entrée/Séjour/Cuisine	Installer une ou des protections physiques (boitier), afin d'éliminer tout risque de contact.

6. Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	Observation
B.8.3 e)	Au moins un CONDUCTEUR isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte, une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le MATERIEL ELECTRIQUE qu'il alimente.	Combles perdus	Installer une ou plusieurs goulotte(s) de protection afin d'éviter tout risque de contact.



### Installations particulières :

P1, P2. Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis la partie privative ou inversement.

### Néant

P3. La piscine privée ou le bassin de fontaine

### Sans objet

- (1) Référence des anomalies selon la norme NF C16-600.
- (2) Référence des mesures compensatoires selon la norme NF C16-600.
- (3) Une mesure compensatoire est une mesure qui permet de limiter un risque de choc électrique lorsque les règles fondamentales de sécurité ne peuvent s'appliquer pleinement pour des raisons soit économiques, soit techniques, soit administratives. Le n° d'article et le libellé de la mesure compensatoire sont indiqués en regard de l'anomalie concernée
- (\*) *Avertissement*: la localisation des anomalies n'est pas exhaustive. Il est admis que l'opérateur de diagnostic ne procède à la localisation que d'une anomalie par point de contrôle. Toutefois, cet avertissement ne concerne pas le test de déclenchement des dispositifs différentiels.

### Informations complémentaires :

N° article (1)	Libellé des informations
B.11 a1)	L'ensemble de l'installation électrique est protégée par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité $\leq 30$ mA.
B.11 b1)	L'ensemble des socles de prise de courant est de type à obturateur.
B.11 c1)	L'ensemble des socles de prise de courant possède un puits de 15mm.

- (1) Référence des informations complémentaires selon la norme NF C16-600

## 6 AVERTISSEMENT PARTICULIER

### Points de contrôle du diagnostic n'ayant pu être vérifiés

N° article (1)	Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés selon la norme NF C16-600 - Annexe C	Motifs (2)
B.3.3.1 b)	Élément constituant la PRISE DE TERRE approprié.	Absence d'accès à la prise de terre le jour de la visite.
B.3.3.1 c)	PRISES DE TERRE multiples interconnectées pour un même bâtiment.	Absence d'accès à la ou les prise(s) de terre.
B.3.3.6 a3)	Tous les CIRCUITS autres que ceux alimentant des socles de prises de courant sont reliés à la terre.	En l'absence d'accès à l'ensemble des parties permettant de contrôler la continuité des plafonniers et des appliques, il est impossible de contrôler ce point.
B.4.3 c)	CONDUCTEURS de phase regroupés sous la même PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES en présence de CONDUCTEURS NEUTRE commun à plusieurs CIRCUITS.	Bien que l'ensemble des circuits soient raccordés à la même protection, le schéma de raccordement des conducteurs ne permet pas d'en vérifier le calibre.
B.5.3 a)	Présence d'une LIAISON EQUIPOTENTIELLE supplémentaire.	Absence d'accès à des parties métalliques permettant de contrôler la continuité de la LES
B.5.3 b)	Section satisfaisante du CONDUCTEUR de LIAISON EQUIPOTENTIELLE supplémentaire.	En l'absence d'accès à la liaison équipotentielle supplémentaire, il n'est pas possible d'en contrôler la section.
B.5.3 d)	Qualité satisfaisante des CONNEXIONS du CONDUCTEUR de la LIAISON EQUIPOTENTIELLE supplémentaire aux ELEMENTS CONDUCTEURS et aux MASSES.	En l'absence d'accès aux connexions de la Liaison Equipotentielle Supplémentaire, il n'est pas possible d'en vérifier la bonne connexion.

Etat de l'installation intérieure d'électricité



Pour les points de contrôle du DIAGNOSTIC n'ayant pu être vérifiés, il est recommandé de faire contrôler ces points par un installateur électricien qualifié ou par un organisme d'inspection accrédité dans le domaine de l'électricité, ou, si l'installation électrique n'était pas alimentée, par un OPERATEUR DE DIAGNOSTIC certifié lorsque l'installation sera alimentée

(1) *Références des numéros d'article selon la norme NF C16-600 – Annexe C*

(2) *Les motifs peuvent être, si c'est le cas :*

- « Le tableau électrique est manifestement ancien : son ENVELOPPE (capot), s'il est démonté, risque de ne pouvoir être remonté sans dommage. » ;
- « Les supports sur lesquels sont fixés directement les dispositifs de protection ne sont pas à démonter dans le cadre du présent DIAGNOSTIC : de ce fait, la section et l'état des CONDUCTEURS n'ont pu être vérifiés. » ;
- « L'installation ou une ou plusieurs parties de celle-ci n'étaient pas alimentée(s) en électricité le jour de la visite. » ;
- « Le(s) courant(s) d'emploi du (des) CIRCUIT(S) protégé(s) par le(s) INTERRUPTEUR(S) différentiel(s) ne peuvent pas être évalué(s). »
- « L'installation est alimentée par un poste à haute tension privé qui est exclu du domaine d'application du présent DIAGNOSTIC et dans lequel peut se trouver la partie de l'installation à vérifier »
- « La nature TBTS de la source n'a pas pu être repérée. »
- « Le calibre du ou des dispositifs de PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES est > 63 A pour un DISJONCTEUR ou 32A pour un fusible. »
- « Le courant de réglage du DISJONCTEUR de branchement est > 90 A en monophasé ou > 60 A en triphasé. »
- « La méthode dite « amont-aval » ne permet pas de vérifier le déclenchement du DISJONCTEUR de branchement lors de l'essai de fonctionnement. »
- « Les bornes aval du disjoncteur de branchement et/ou la canalisation d'alimentation du ou des tableaux électriques comportent plusieurs conducteurs en parallèle »
- *Toute autre mention, adaptée à l'installation, décrivant la ou les impossibilités de procéder au(x) contrôle(s) concerné(s).*

## **7 CONCLUSION RELATIVE A L'EVALUATION DES RISQUES RELEVANT DU DEVOIR DE CONSEIL**

L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies. Il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultant dans les meilleurs délais un installateur électricien qualifié afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt).



## 8 EXPLICITATIONS DETAILLEES RELATIVES AUX RISQUES ENCOURUS

Description des risques encourus en fonction des anomalies identifiées :

<p align="center"><u>Appareil général de commande et de protection</u></p> <p>Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement, permet d'interrompre, en cas d'<b>urgence</b>, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique.</p> <p>Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie ou d'intervention sur l'installation électrique.</p>
<p align="center"><u>Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation</u></p> <p>Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un <b>défait d'isolement</b> sur un matériel électrique.</p> <p>Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Prise de terre et installation de mise à la terre :</u></p> <p>Ces éléments permettent, lors d'un <b>défait d'isolement</b> sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte.</p> <p>L'absence de ces éléments ou leur inexistance partielle peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Dispositif de protection contre les surintensités :</u></p> <p>Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuits à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts circuits.</p> <p>L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.</p>
<p align="center"><u>Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u></p> <p>Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux.</p> <p>Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Conditions particulières les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u></p> <p>Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Matériels électriques présentant des risques de contact direct :</u></p> <p>Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage :</u></p> <p>Ces matériels électriques, lorsqu'ils sont trop anciens, n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage normal du matériel, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives :</u></p> <p>Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension peut être la cause d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Piscine privée ou bassin de fontaine :</u></p> <p>Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>



Informations complémentaires :

Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant tout ou partie de l'installation électrique :

L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (telle que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique....) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.

Socles de prise de courant de type à obturateurs :

L'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ ou l'électrisation, voire l'électrocution.

Socles de prise de courant de type à puits (15mm minimum):

La présence de puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiches mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.

**9 IDENTIFICATION DES PARTIES DU BIEN (PIECES ET EMBLEMES) N'AYANT PU ETRE VISITEES ET JUSTIFICATION :**

Néant

**DATE, SIGNATURE ET CACHET**

**Dates de visite et d'établissement de l'état**

Visite effectuée le **26/06/2023**

Date de fin de validité vente : **27/06/2026**

Date de fin de validité location: **27/06/2029**

Etat rédigé à **SALON DE PROVENCE** Le **28/06/2023**

Nom : **LE GROUMELLEC** Prénom : **Maxime**





**ANNEXE 1 – PHOTO(S) DES ANOMALIES**

**Point de contrôle N° B.2.3.1 h)**



<u>Description :</u>	Au moins un dispositif de protection différentielle ne fonctionne pas pour son seuil de déclenchement.
<u>Observation(s) :</u>	Faire remplacer le disjoncteur différentiel par le fournisseur d'électricité.
<u>Localisation :</u>	Extérieur

**Point de contrôle N° B.7.3 a)**



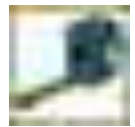
<u>Description :</u>	L'ENVELOPPE d'au moins un matériel est manquante ou détériorée.
<u>Observation(s) :</u>	Installer une ou des protections physiques (boîtier), afin d'éliminer tout risque de contact.
<u>Localisation :</u>	Entrée/Séjour/Cuisine



Point de contrôle N° B.8.3 e)



<u>Description :</u>	Au moins un CONDUCTEUR isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte, une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le MATERIEL ELECTRIQUE qu'il alimente.
<u>Observation(s)</u>	Installer une ou plusieurs goulotte(s) de protection afin d'éviter tout risque de contact.
<u>Localisation :</u>	Combles perdus



## Certificat de surface habitable

Article R\*111-2 du code de la construction et de l'habitation modifié par Décret n° 97-352 du 23/05/1997 et définissant le mesurage de la surface habitable.

### A DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : <b>Maison</b> Nombre de Pièces : <b>3</b> Etage : Numéro de lot : Référence Cadastre : <b>BC - 250</b>	Adresse : <b>Villa Olympe Maison OUEST 581 route de Grans 13300 SALON-DE-PROVENCE</b>  Bâtiment : Escalier : Porte : Propriété de:  Mission effectuée le : <b>26/06/2023</b> Date de l'ordre de mission : <b>26/06/2023</b>  N° Dossier : <b>20040 C</b>
---	--

**Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné est égale à :**

**Total : 59,30 m<sup>2</sup>**

(Cinquante-neuf mètres carrés trente)

### B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface	Surface Non comptabilisée	Commentaire
Entrée	RDC	5,77 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
Séjour	RDC	14,37 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
Cuisine	RDC	10,13 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
Placard n°1	RDC	0,77 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
WC n°1	RDC	1,12 m <sup>2</sup>	0,76 m <sup>2</sup>	Hauteur < 1,80 m
Espace sous escalier	RDC	0,00 m <sup>2</sup>	1,31 m <sup>2</sup>	Hauteur < 1,80 m
Escalier	RDC	0,39 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
Palier	1er	1,91 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
Salle d'eau	1er	3,68 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
WC n°2	1er	0,75 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
Chambre n°1	1er	10,42 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
Placard n°2	1er	0,90 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
Chambre n°2	1er	9,09 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
<b>Total</b>		<b>59,30 m<sup>2</sup></b>	<b>2,07 m<sup>2</sup></b>	

Annexes & Dépendances	Surface Non comptabilisée
<b>Total</b>	<b>0,00 m<sup>2</sup></b>

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par atHome diagnostics qu'à titre indicatif.

**Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.**

à SALON DE PROVENCE, le 27/06/2023

**Nom du responsable :**  
TOURNAFOL Stéphane



**Le Technicien :**  
Maxime LE GROUMELLEC



# DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

n° : 2313E2153641Y  
établi le : 27/06/2023  
valable jusqu'au : 26/06/2033

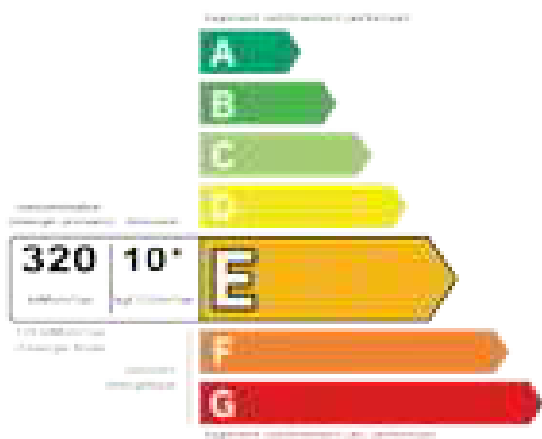
Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. *Pour en savoir plus : [www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe](http://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe)*



adresse : **581 route de Grans, 13300 SALON-DE-PROVENCE**  
type de bien : Maison  
année de construction : 1947  
surface habitable : **59,3 m<sup>2</sup>**  
propriétaire :  
adresse :

## Performance énergétique

\* Dont émissions de gaz à effet de serre.



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6

Ce logement émet 622 kg de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent de 3223 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

## Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **1 185 €** et **1 603 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

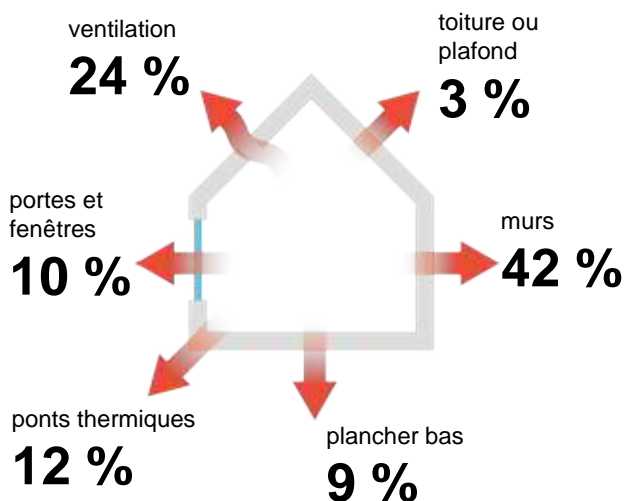
### Informations diagnostiqueur

**atHome diagnostics**  
253 Bd Nostradamus  
13300 SALON DE PROVENCE  
diagnostiqueur :  
Maxime LE GROUMELLEC

tel : 04 90 56 00 56  
email : [athome@athome-diagnostic-immobilier.fr](mailto:athome@athome-diagnostic-immobilier.fr)  
n° de certification : C2021-SE07-016  
organisme de certification : WE.CERT



### Schéma des déperditions de chaleur



### Performance de l'isolation

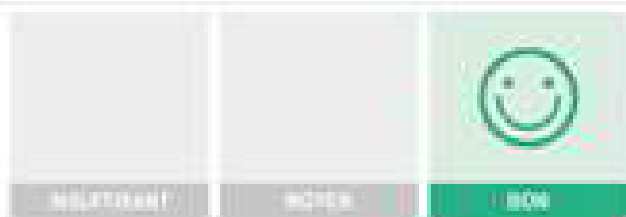


### Système de ventilation en place



VMC SF Auto réglable < 1982

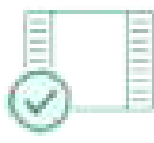
### Confort d'été (hors climatisation)\*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



toiture isolée



fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil



bonne inertie du logement



logement traversant

### Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



panneaux thermiques



panneaux solaires



pompe à chaleur



géothermie



chauffe eau thermodynamique





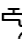







système de chauffage au bois



réseau de chaleur vertueux

\*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

## Montants et consommations annuels d'énergie

usage	consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
 chauffage	électrique 13957 (6068 éf)	Entre 870€ et 1 178€	
 eau chaude sanitaire	électrique 3482 (1514 éf)	Entre 217€ et 293€	
 refroidissement			
 éclairage	électrique 259 (113 éf)	Entre 16€ et 22€	
 auxiliaires	électrique 1 310 (569 éf)	Entre 82€ et 110€	
<b>énergie totale pour les usages recensés</b>	<b>19 008 kWh</b> (8 264 kWh é.f.)	Entre 1 185€ et 1 603€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 86,76l par jour.

é.f. → énergie finale

\* Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

■ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

■ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements..

## Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



**Température recommandée en hiver → 19°C**  
Chauffer à 19°C plutôt que 21°C,  
c'est en moyenne -25,4% sur votre facture **soit -260 € par an**

**astuces** (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

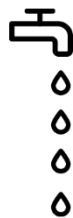
- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



**Si climatisation, température recommandée en été → 28°C**

**astuces**

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



**Consommation recommandée → 86,76l /jour d'eau chaude à 40°C**

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40l.

36l consommés en moins par jour,  
c'est en moyenne -25% sur votre facture **soit -64 € par an**

**astuces**





- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.




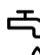


En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie :  
[www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie](http://www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie)

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

## Vue d'ensemble du logement


	description	isolation
 <b>murs</b>	Mur 1 Sud Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu donnant sur Extérieur, non isolé Mur 2 Nord Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, non isolé Mur 4 Nord 1er Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, non isolé	<b>insuffisante</b>
 <b>plancher bas</b>	Plancher 1 Inconnu avec ou sans remplissage donnant sur Terre-plein, isolation inconnue	<b>moyenne</b>
 <b>toiture / plafond</b>	Plafond 1 Bois sous solives bois donnant sur Combles perdus, isolé	<b>moyenne</b>
 <b>portes et fenêtres</b>	Fenêtres battantes, Menuiserie PVC VIR - double vitrage vertical (e = 15 mm) avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie PVC VIR - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie PVC VIR - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie PVC VIR - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture Porte Bois Opaque pleine	<b>bonne</b>

## Vue d'ensemble des équipements

	description
 <b>chauffage</b>	Convecteur électrique NFC Electrique installation en 1947, individuel Radiateur électrique NFC Electrique installation en 2000, individuel
 <b>eau chaude sanitaire</b>	Chauffe-eau vertical Electrique installation en 2006, individuel, production par semi-accumulation Réseau non bouclé.
 <b>ventilation</b>	VMC SF Auto réglable < 1982
 <b>pilotage</b>	Radiateur électrique NFC : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence Convecteur électrique NFC : avec régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence

## Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 <b>isolation</b>	Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel

## Recommandations d'amélioration de la performance




Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

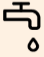

1

## Les travaux essentiels montant estimé : 2700 à 5500 €

lot	description	performance recommandée
 murs	Isolation des murs par l'intérieur (donne sur extérieur) : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficier de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation. Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.	$R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$

2

## Les travaux à envisager montant estimé : 5500 à 11500 €

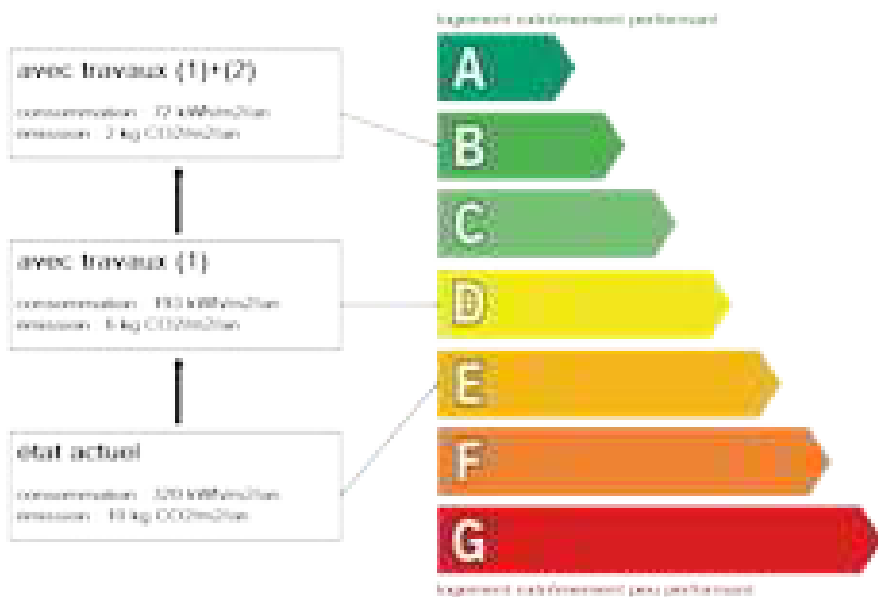
lot	description	performance recommandée
 eau chaude sanitaire	Remplacement du système actuel par un chauffe eau thermodynamique : Remplacement du système de production d'eau chaude existant par un chauffe-eau thermodynamique	
 chauffage	Remplacement du chauffage actuel par une ou plusieurs PAC Air Air (Type split). : Remplacement du système de chauffage par l'installation d'une ou plusieurs PAC Air Air.Climatiseur simple type split à condensation air réversible comprenant 1 groupe extérieur + 1 unité intérieure murale (R410A).	

## Commentaire:

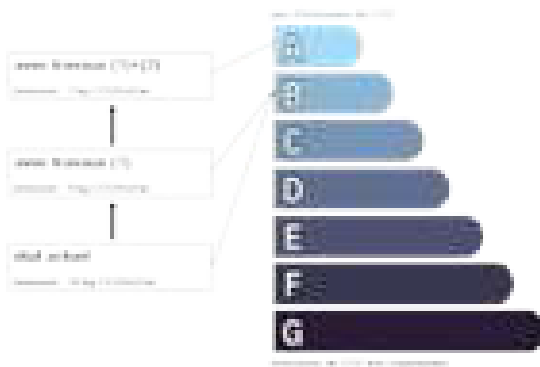
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Préparez votre projet !

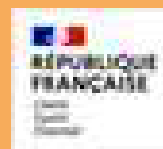
Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

[www.faire.gouv.fr/trouver-un-conseiller](http://www.faire.gouv.fr/trouver-un-conseiller)

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

[www.faire.gouv.fr/aides-de-financement](http://www.faire.gouv.fr/aides-de-financement)



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des « passoires énergétiques » d'ici 2028.

## Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée ([diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr](http://diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr)).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par WE.CERT , 16 Rue de Villars 57100 THIONVILLE

Référence du logiciel validé : **AnalysImmo DPE 2021 4.1.1**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **2313E2153641Y**

Néant

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : **BC-250**







Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Date de visite du bien : **26/06/2023**

### Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Le résultat du DPE peut être différent de la consommation réelle des occupants pour les raisons suivantes :

- Les rendements des équipements sont définis par arrêté, ils peuvent donc dans certains cas être inférieurs aux rendements réels.
- Le besoin de chauffage est calculé sur la base de degrés jours unifiés (consigne de température réglementaire), ce qui peut être différent du mode de vie, de l'occupation réelle des lieux et de la saisonnalité.

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
<b>Département</b>		13 - Bouches du Rhône
<b>Altitude</b>	 donnée en ligne	74
<b>Type de bien</b>	 observée ou mesurée	Maison Individuelle
<b>Année de construction</b>	 valeur estimée	1947
<b>Surface habitable du logement</b>	 observée ou mesurée	59.3
<b>Nombre de niveaux du logement</b>	 observée ou mesurée	2
<b>Hauteur moyenne sous plafond</b>	 observée ou mesurée	2.88

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
<b>Mur 1 Sud</b>	 Surface	observée ou mesurée	16.27 m <sup>2</sup>
	 Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	 Epaisseur mur	observée ou mesurée	45 cm
	 Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	 Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Oui
	 Inertie	observée ou mesurée	Lourde
	 Doublage	observée ou mesurée	absence de doublage
<b>Mur 2 Nord</b>	 Surface	observée ou mesurée	14.57 m <sup>2</sup>
	 Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	 Epaisseur mur	observée ou mesurée	50 cm
	 Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	 Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Oui
	 Inertie	observée ou mesurée	Lourde
	 Doublage	observée ou mesurée	absence de doublage
<b>Mur 3 Sud 1er</b>	 Surface	observée ou mesurée	9.05 m <sup>2</sup>
	 Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu

## Fiche technique du logement (suite)








































donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	45 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Oui
	Inertie	observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	observée ou mesurée	absence de doublage
	<b>Mur 4 Nord 1er</b>	Surface	observée ou mesurée
Matériau mur		observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
Epaisseur mur		observée ou mesurée	50 cm
Isolation : oui / non / inconnue		observée ou mesurée	Non
Bâtiment construit en matériaux anciens		observée ou mesurée	Oui
Inertie		observée ou mesurée	Lourde
Doublage		observée ou mesurée	absence de doublage
<b>Plafond 1</b>	Surface	observée ou mesurée	33.38 m <sup>2</sup>
	Type	observée ou mesurée	Bois sous solives bois
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Oui
	Epaisseur isolant	observée ou mesurée	18 cm
	Inertie	observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	observée ou mesurée	Combles perdus
	Surface Aiu	observée ou mesurée	33.38 m <sup>2</sup>
<b>Plancher 1</b>	Surface Aue	observée ou mesurée	38.39 m <sup>2</sup>
	Etat isolation des parois du local non chauffé	observée ou mesurée	Non
	Surface	observée ou mesurée	38.11 m <sup>2</sup>
	Type de plancher bas	observée ou mesurée	Inconnu avec ou sans remplissage
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Inconnue
	Périmètre plancher déperditif sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	observée ou mesurée	25.52 m
	Surface plancher sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	observée ou mesurée	38.11 m <sup>2</sup>
<b>Fenêtre 1</b>	Inertie	observée ou mesurée	Lourde
	Type d'adjacence	observée ou mesurée	Terre-plein
	Surface de baies	observée ou mesurée	2.34 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	observée ou mesurée	15 mm
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Oui
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes



## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Fenêtre 2	Type volets	observée ou mesurée	Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Sud
	Type de masques lointains	observée ou mesurée	Non Homogène
	Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	observée ou mesurée	(Latéral est , 22.5) (Central est , 22.5) (Central ouest , 22.5) (Latéral ouest , 22.5)
	Présence de joints	observée ou mesurée	Oui
	Surface de baies	observée ou mesurée	2.03 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	observée ou mesurée	16 mm
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Oui
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Nord
	Type de masques lointains	observée ou mesurée	Non Homogène
	Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	observée ou mesurée	(Latéral est , 22.5) (Central est , 22.5) (Central ouest , 22.5) (Latéral ouest , 22.5)
Fenêtre 3	Présence de joints	observée ou mesurée	Oui
	Surface de baies	observée ou mesurée	0.29 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Nord
	Type de masques lointains	observée ou mesurée	Non Homogène
	Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	observée ou mesurée	(Latéral est , 45) (Central est , 45) (Central ouest , 45) (Latéral ouest , 45)
Fenêtre 4	Présence de joints	observée ou mesurée	Non
	Surface de baies	observée ou mesurée	0.43 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	observée ou mesurée	16 mm
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Oui
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre	observée ou mesurée	Non	

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 22.5) (Central est , 22.5) (Central ouest , 22.5) (Latéral ouest , 22.5)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
Surface de baies	 observée ou mesurée	0.86 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Oui
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
<b>Fenêtre 5</b>		
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 10) (Central est , 10) (Central ouest , 10) (Latéral ouest , 10)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
Surface de baies	 observée ou mesurée	2.18 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Oui
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
<b>Fenêtre 6</b>		
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 10) (Central est , 10) (Central ouest , 10) (Latéral ouest , 10)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non






















## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Fenêtre 7	Surface de baies	observée ou mesurée	0.47 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	observée ou mesurée	16 mm
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Oui
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Nord
	Type de masques lointains	observée ou mesurée	Non Homogène
	Hauteur moyenne α, β	observée ou mesurée	(Latéral est , 10) (Central est , 10) (Central ouest , 10) (Latéral ouest , 10)
	Présence de joints	observée ou mesurée	Oui
Fenêtre 8	Surface de baies	observée ou mesurée	2.19 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	observée ou mesurée	16 mm
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Oui
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Jalousie accordéon, fermeture à lames orientables y compris les vénitiens extérieurs tout métal, volets battants ou persiennes avec ajours fixes
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Sud
	Type de masques lointains	observée ou mesurée	Non Homogène
	Hauteur moyenne α, β	observée ou mesurée	(Latéral est , 10) (Central est , 10) (Central ouest , 10) (Latéral ouest , 10)
	Présence de joints	observée ou mesurée	Oui
Porte 1	Type de menuiserie	observée ou mesurée	Bois
	Type de porte	observée ou mesurée	Opaque pleine
	Surface	observée ou mesurée	2.52 m <sup>2</sup>
	Présence de joints	observée ou mesurée	Non
Linéaire Plancher 1 Mur 1 Sud	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	5.49 m
Linéaire Plancher 1 Mur 2 Nord	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	5.79 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur







































## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
<b>Linéaire Mur 3 Sud 1er (vers le haut)</b>	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	3.81 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
<b>Linéaire Mur 4 Nord 1er (vers le haut)</b>	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	5.97 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
<b>Linéaire Mur 1 Sud (vers le bas)</b>	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	6.39 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
<b>Linéaire Mur 2 Nord (vers le bas)</b>	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	5.79 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
<b>Linéaire Mur 3 Sud 1er (à gauche du refend)</b>	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	2.95 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Refend - Mur
<b>Linéaire Mur 4 Nord 1er (à gauche du refend)</b>	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	2.95 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Refend - Mur
<b>Linéaire Mur 3 Sud 1er (à droite du refend)</b>	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	2.95 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Refend - Mur
<b>Linéaire Mur 4 Nord 1er (à droite du refend)</b>	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	2.95 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Refend - Mur
<b>Linéaire Fenêtre 1 Mur 1 Sud</b>	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	6.16 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	observée ou mesurée	Tunnel
<b>Linéaire Fenêtre 2 Mur 2 Nord</b>	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	5.76 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	observée ou mesurée	Tunnel
<b>Linéaire Fenêtre 3 Mur 2 Nord</b>	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	2.18 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	observée ou mesurée	Nu intérieur
<b>Linéaire Fenêtre 4 Mur 2 Nord</b>	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	2.62 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	observée ou mesurée	Nu intérieur
<b>Linéaire Fenêtre 5 Mur 4 Nord 1er</b>	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	3.96 m
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée	Non

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
<b>Linéaire Fenêtre 6 Mur 4 Nord 1er</b>	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5.96 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
<b>Linéaire Fenêtre 7 Mur 4 Nord 1er</b>	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2.82 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
<b>Linéaire Fenêtre 8 Mur 3 Sud 1er</b>	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5.96 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
<b>Linéaire Porte 1 Mur 1 Sud</b>	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6.5 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel

## Fiche technique du logement (suite)

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Radiateur électrique NFC	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée	Radiateur électrique NFC
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	11.32 m <sup>2</sup>
	Année d'installation	 observée ou mesurée	2000
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Radiateur électrique NFC
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	11.32 m <sup>2</sup>
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Central
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
	Convecteur électrique NFC	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée
Type générateur		 observée ou mesurée	Convecteur électrique NFC
Surface chauffée		 observée ou mesurée	47.98 m <sup>2</sup>
Année d'installation		 valeur par défaut	1947
Energie utilisée		 observée ou mesurée	Electricité
Présence d'une ventouse		 observée ou mesurée	Non
Présence d'une veilleuse		 observée ou mesurée	Non
Type émetteur		 observée ou mesurée	Convecteur électrique NFC
Surface chauffée par émetteur		 observée ou mesurée	47.98 m <sup>2</sup>
Type de chauffage		 observée ou mesurée	Divisé
Equipement d'intermittence		 observée ou mesurée	Absent
Présence de comptage		 observée ou mesurée	Non
Chauffe-eau vertical		Type générateur	 observée ou mesurée
	Année installation	 observée ou mesurée	2006
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Type production ECS	 observée ou mesurée	Individuel
	Bouclage / Traçage	 observée ou mesurée	Réseau non bouclé
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Non
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée	150 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	 observée ou mesurée	B ou 2 étoiles
Ventilation	Type de ventilation	 observée ou mesurée	VMC SF Auto réglable < 1982
	Année installation	 valeur par défaut	1947
	Plusieurs façades exposées	 observée ou mesurée	Oui
	Menuiseries avec joints	 observée ou mesurée	Oui

équipements



## DIAGNOSTIC DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE - Vente ou Location

Arrêté du 28 septembre 2017 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation. Articles R 134-10 à R134-12 du code de la construction et de l'habitation. Norme NFC16-600 de juillet 2017. Décret n° 2016-1105 du 11 août 2016 relatif à l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les logements en location

### 1 DESIGNATION ET DESCRIPTION DU LOCAL D'HABITATION ET DE SES DEPENDANCES

- **Localisation du ou des immeubles bâti(s)** Type d'immeuble : **Maison**  
Département : **BOUCHES-DU-RHÔNE**  
Commune : **SALON-DE-PROVENCE (13300)**  
Adresse : **581 route de Grans**  
Lieu-dit / immeuble : **Villa Olympe Maison OUEST**  
Date de construction : **NC - Antérieure au 1er janvier 1947**  
Année de l'installation : **> à 15 ans**
- **Désignation et situation du lot de (co)propriété :**  
Réf. Cadastre : **BC - 250**  
Distributeur d'électricité : **Enedis**  
Rapport n° : **20040 ELEC**  
La liste des parties du bien n'ayant pu être visitées et leurs justifications se trouvent au paragraphe 9

### 2 IDENTIFICATION DU DONNEUR D'ORDRE

- **Identité du donneur d'ordre**  
Nom / Prénom : **CHETBOUN Laurent**  
Tél. : **Non communiqué** Email : **Non communiqué**  
Adresse : **Le jurispôle - BP 90266 706 vieux chemin d'Istres 13300 SALON-DE-PROVENCE**
- **Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :**  
Propriétaire de l'appartement ou de la maison individuelle :   
Autre le cas échéant (préciser)  **Huissier de justice**
- **Identité du propriétaire du local d'habitation et de ses dépendances :**

### 3 IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR AYANT REALISE L'INTERVENTION ET SIGNE LE RAPPORT

- **Identité de l'opérateur :**  
Nom : **LE GROUMELLEC**  
Prénom : **Maxime**  
Nom et raison sociale de l'entreprise : **atHome diagnostics**  
Adresse : **253 Bd Nostradamus**  
**13300 SALON DE PROVENCE**  
N° Siret : **50063268200042**  
Désignation de la compagnie d'assurance : **VD ASSOCIES**  
N° de police : **10042496304** date de validité : **01/09/2023**  
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **WE.CERT** , le 15/09/2022 , jusqu'au 25/08/2028  
N° de certification : **C2021-SE07-016**



#### 4 RAPPEL DES LIMITES DU CHAMP DE REALISATION DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection.

Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc. lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, visitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits.





**5 CONCLUSIONS RELATIVES A L'EVALUATION DES RISQUES POUVANT PORTER ATTEINTE A LA SECURITE DES PERSONNES**

Anomalies avérées selon les domaines suivants :

1. L'appareil général de commande et de protection et son accessibilité.

**Néant**

2. Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre.

**Néant**

3. Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs, sur chaque circuit.

**Néant**

4. La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire.

**Néant**

5. Matériels électriques présentant des risques de contact direct avec des éléments sous tension – Protection mécanique des conducteurs.

**Néant**

6. Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.

**Néant**

Installations particulières :

- P1, P2. Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis la partie privative ou inversement.

**Néant**

- P3. La piscine privée ou le bassin de fontaine

**Sans objet**

(1)

Informations complémentaires :

N° article (1)	Libellé des informations
B.11 a1)	L'ensemble de l'installation électrique est protégée par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité $\leq 30$ mA.
B.11 b1)	L'ensemble des socles de prise de courant est de type à obturateur.
B.11 c1)	L'ensemble des socles de prise de courant possède un puits de 15mm.

(1) Référence des informations complémentaires selon la norme NF C16-600


**6 AVERTISSEMENT PARTICULIER**
**Points de contrôle du diagnostic n'ayant pu être vérifiés**

N° article (1)	Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés selon la norme NF C16-600 - Annexe C	Motifs (2)
B.1.3 c)	Assure la coupure de l'ensemble de l'installation	
B.3.3.1 d)	Valeur de la résistance de la PRISE DE TERRE adaptée au(x) dispositif(s) différentiel(s).	En l'absence, le jour de la visite, d'alimentation en électricité de l'installation et d'espace extérieur permettant la mise en place de la méthode dite "3 piquets", la mesure de la valeur de la résistance de la prise de terre est impossible à réaliser.
B.3.3.2 a)	Présence d'un CONDUCTEUR DE TERRE.	En l'absence d'accès au conducteur de terre, il n'est pas possible d'en vérifier la présence.
B.3.3.2 b)	Section du CONDUCTEUR DE TERRE satisfaisante.	En l'absence d'accès à la liaison équipotentielle principale, il n'est pas possible d'en vérifier la section.
B.3.3.3 a)	Qualité satisfaisante de la CONNEXION DU CONDUCTEUR DE TERRE, de la LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale, du CONDUCTEUR PRINCIPAL DE PROTECTION, sur la borne ou barrette de terre principale.	En l'absence d'accès à la liaison équipotentielle principale, il n'est pas possible d'en vérifier la connexion.
B.3.3.4 a)	CONNEXION assurée des ELEMENTS CONDUCTEURS de la structure porteuse et des CANALISATIONS métalliques à la LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale (résistance de continuité $\leq 2$ ohms).	En l'absence d'accès à la liaison équipotentielle principale, il n'est pas possible d'en vérifier la connexion.
B.3.3.4 b)	Section satisfaisante du CONDUCTEUR de LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale.	En l'absence d'accès à la liaison équipotentielle principale, il n'est pas possible d'en vérifier la section.
B.3.3.4 d)	Qualité satisfaisante des CONNEXIONS visibles du CONDUCTEUR de LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale sur ELEMENTS CONDUCTEURS.	En l'absence d'accès à la liaison équipotentielle principale, il n'est pas possible d'en vérifier la connexion.
B.3.3.6 a3)	Tous les CIRCUITS autres que ceux alimentant des socles de prises de courant sont reliés à la terre.	En l'absence d'accès à l'ensemble des parties permettant de contrôler la continuité des plafonniers et des appliques, il est impossible de contrôler ce point.
B.4.3 j2)	Courants assignés (calibres) adaptés de plusieurs INTERRUPTEURS différentiels placés en aval du DISJONCTEUR de branchement et protégeant tout ou partie de l'installation (ou de l'INTERRUPTEUR différentiel placé en aval du DISJONCTEUR de branchement et ne protégeant qu'une partie de l'installation).	Le courant assigné d'au moins un interrupteur différentiel n'est, ni au moins égal au courant ou à la somme des courants assignés des dispositifs de protection contre les surintensités placés en aval, ni au moins égal au courant assigné du dispositif de protection contre les surintensités placé en amont.
B.5.3 a)	Présence d'une LIAISON EQUIPOTENTIELLE supplémentaire.	Absence d'accès à des parties métalliques permettant de contrôler la continuité de la LES
B.5.3 b)	Section satisfaisante du CONDUCTEUR de LIAISON EQUIPOTENTIELLE supplémentaire.	En l'absence d'accès à la liaison équipotentielle supplémentaire, il n'est pas possible d'en contrôler la section.
B.5.3 d)	Qualité satisfaisante des CONNEXIONS du CONDUCTEUR de la LIAISON EQUIPOTENTIELLE supplémentaire aux ELEMENTS CONDUCTEURS et aux MASSES.	En l'absence d'accès aux connexions de la Liaison Equipotentielle Supplémentaire, il n'est pas possible d'en vérifier la bonne connexion.

Pour les points de contrôle du DIAGNOSTIC n'ayant pu être vérifiés, il est recommandé de faire contrôler ces points par un installateur électricien qualifié ou par un organisme d'inspection accrédité dans le domaine de l'électricité, ou, si l'installation électrique n'était pas alimentée, par un OPERATEUR DE DIAGNOSTIC certifié lorsque l'installation sera alimentée



(1) Références des numéros d'article selon la norme NF C16-600 – Annexe C

(2) Les motifs peuvent être, si c'est le cas :

- « Le tableau électrique est manifestement ancien : son ENVELOPPE (capot), s'il est démonté, risque de ne pouvoir être remonté sans dommage. » ;
- « Les supports sur lesquels sont fixés directement les dispositifs de protection ne sont pas à démonter dans le cadre du présent DIAGNOSTIC : de ce fait, la section et l'état des CONDUCTEURS n'ont pu être vérifiés. » ;
- « L'installation ou une ou plusieurs parties de celle-ci n'étaient pas alimentée(s) en électricité le jour de la visite. » ;
- « Le(s) courant(s) d'emploi du (des) CIRCUIT(S) protégé(s) par le(s) INTERRUPTEUR(S) différentiel(s) ne peuvent pas être évalué(s). »
- « L'installation est alimentée par un poste à haute tension privé qui est exclu du domaine d'application du présent DIAGNOSTIC et dans lequel peut se trouver la partie de l'installation à vérifier »
- « La nature TBTS de la source n'a pas pu être repérée. »
- « Le calibre du ou des dispositifs de PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES est > 63 A pour un DISJONCTEUR ou 32A pour un fusible. »
- « Le courant de réglage du DISJONCTEUR de branchement est > 90 A en monophasé ou > 60 A en triphasé. »
- « La méthode dite « amont-aval » ne permet pas de vérifier le déclenchement du DISJONCTEUR de branchement lors de l'essai de fonctionnement. »
- « Les bornes aval du disjoncteur de branchement et/ou la canalisation d'alimentation du ou des tableaux électriques comportent plusieurs conducteurs en parallèle »
- Toute autre mention, adaptée à l'installation, décrivant la ou les impossibilités de procéder au(x) contrôle(s) concerné(s).

## 7 CONCLUSION RELATIVE A L'EVALUATION DES RISQUES RELEVANT DU DEVOIR DE CONSEIL

Néant



## 8 EXPLICITATIONS DETAILLEES RELATIVES AUX RISQUES ENCOURUS

Description des risques encourus en fonction des anomalies identifiées :

<p align="center"><u>Appareil général de commande et de protection</u></p> <p>Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement, permet d'interrompre, en cas d'<b>urgence</b>, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique.</p> <p>Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie ou d'intervention sur l'installation électrique.</p>
<p align="center"><u>Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation</u></p> <p>Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un <b>défaut d'isolement</b> sur un matériel électrique.</p> <p>Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Prise de terre et installation de mise à la terre :</u></p> <p>Ces éléments permettent, lors d'un <b>défaut d'isolement</b> sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte.</p> <p>L'absence de ces éléments ou leur inexistance partielle peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Dispositif de protection contre les surintensités :</u></p> <p>Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuits à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts circuits.</p> <p>L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.</p>
<p align="center"><u>Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u></p> <p>Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux.</p> <p>Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Conditions particulières les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u></p> <p>Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Matériels électriques présentant des risques de contact direct :</u></p> <p>Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage :</u></p> <p>Ces matériels électriques, lorsqu'ils sont trop anciens, n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage normal du matériel, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives :</u></p> <p>Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension peut être la cause d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Piscine privée ou bassin de fontaine :</u></p> <p>Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>



Informations complémentaires :

Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant tout ou partie de l'installation électrique :

L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (telle que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique....) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.

Socles de prise de courant de type à obturateurs :

L'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ ou l'électrisation, voire l'électrocution.

Socles de prise de courant de type à puits (15mm minimum):

La présence de puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiches mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.

**9 IDENTIFICATION DES PARTIES DU BIEN (PIECES ET EMBLEMES) N'AYANT PU ETRE VISITEES ET JUSTIFICATION :**

Néant

**DATE, SIGNATURE ET CACHET**

**Dates de visite et d'établissement de l'état**

Visite effectuée le **26/06/2023**

Date de fin de validité vente : **26/06/2026**

Date de fin de validité location: **26/06/2029**

Etat rédigé à **SALON DE PROVENCE** Le **27/06/2023**

Nom : **LE GROUMELLE** Prénom : **Maxime**





## Certificat de surface habitable

Article R\*111-2 du code de la construction et de l'habitation modifié par Décret n° 97-352 du 23/05/1997 et définissant le mesurage de la surface habitable.

A DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : <b>Maison</b> Nombre de Pièces : <b>4</b> Etage : Numéro de lot : Référence Cadastre : <b>BC - 250</b>	Adresse : <b>Villa Olympe Maison EST 581 route de Grans 13300 SALON-DE-PROVENCE</b>  Propriété de: Mission effectuée le : <b>26/06/2023</b> Date de l'ordre de mission : <b>26/06/2023</b>  N° Dossier : <b>20041 C</b>
<b>Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné est égale à :</b>	
<h3 style="margin: 0;">Total : 75,73 m<sup>2</sup></h3> <p style="margin: 0;">(Soixante-quinze mètres carrés soixante-treize)</p>	

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL				
Pièce ou Local	Etage	Surface	Surface Non comptabilisée	Commentaire
Entrée	RDC	5,97 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
Escalier	RDC	0,42 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
WC n°1	RDC	1,11 m <sup>2</sup>	0,79 m <sup>2</sup>	Hauteur < 1,80 m
Espace sous escalier	RDC	0,00 m <sup>2</sup>	1,45 m <sup>2</sup>	Hauteur < 1,80 m
Palier	1er	1,91 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
Chambre n°1	1er	9,77 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
Chambre n°2	1er	10,87 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
Placard n°2	1er	1,39 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
Chambre n°3	1er	11,76 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
Placard n°3	1er	1,15 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
WC n°2	1er	0,85 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
Salle d'eau	1er	3,81 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
Placard n°1	RDC	0,70 m <sup>2</sup>	0,04 m <sup>2</sup>	Hauteur < 1,80 m
Cuisine	RDC	11,32 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
Séjour	RDC	14,70 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>	
Total		75,73 m <sup>2</sup>	2,28 m <sup>2</sup>	

Annexes & Dépendances	Surface Non comptabilisée
Total	0,00 m <sup>2</sup>

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par atHome diagnostics qu'à titre indicatif.

**Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.**

à SALON DE PROVENCE, le 27/06/2023

**Nom du responsable :**  
TOURNAFOL Stéphane



**Le Technicien :**  
Maxime LE GROUMELLEC

# DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

n° : 2313E2149846Z

établi le : 27/06/2023

valable jusqu'au : 26/06/2033

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : [www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe](http://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe)



adresse : **581 route de Grans, 13300 SALON-DE-PROVENCE**

type de bien : Maison

année de construction : 1947

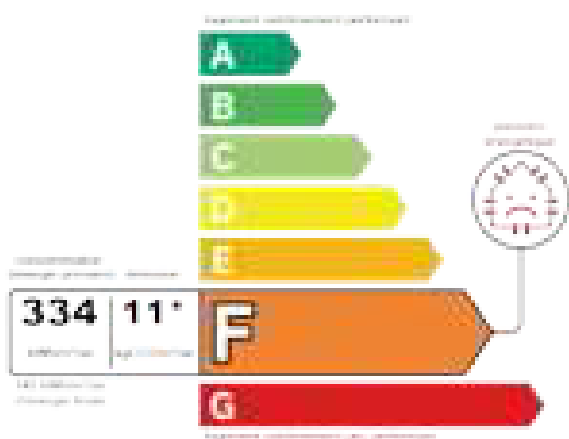
surface habitable : **75,73 m²**

propriétaire :

adresse :

## Performance énergétique

\* Dont émissions de gaz à effet de serre.



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6

Ce logement émet 835 kg de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent de 4324 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

## Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **1 552 €** et **2 100 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

### Informations diagnostiqueur

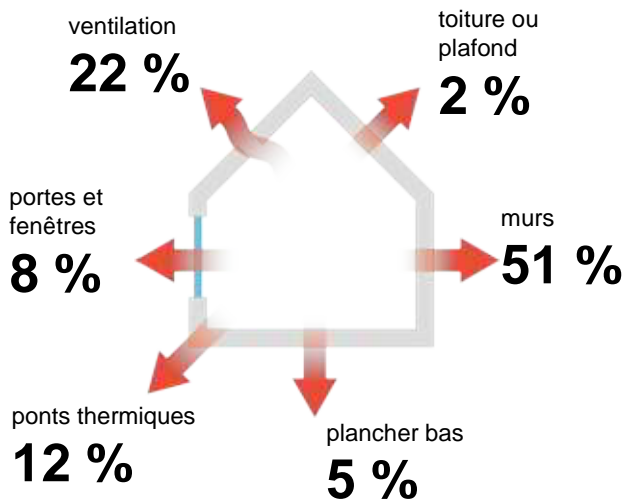
**atHome diagnostics**  
253 Bd Nostradamus  
13300 SALON DE PROVENCE

diagnostiqueur :  
Maxime LE GROUMELLEC

tel : 04 90 56 00 56  
email : [athome@athome-diagnostic-immobilier.fr](mailto:athome@athome-diagnostic-immobilier.fr)  
n° de certification : C2021-SE07-016  
organisme de certification : WE.CERT



### Schéma des déperditions de chaleur



### Performance de l'isolation

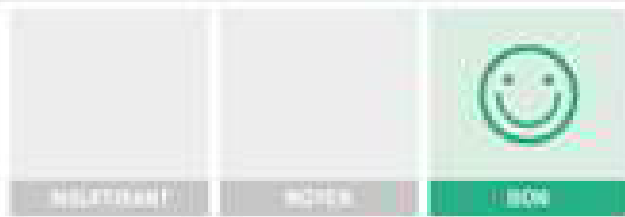


### Système de ventilation en place



VMC SF Auto réglable < 1982

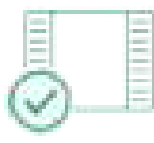
### Confort d'été (hors climatisation)\*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



toiture isolée



fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil



bonne inertie du logement



logement traversant

### Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



panneaux thermiques



panneaux solaires



pompe à chaleur



géothermie



chauffe eau thermodynamique



système de chauffage au bois



réseau de chaleur vertueux

\*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).



## Montants et consommations annuels d'énergie

usage	consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
chauffage	électrique 19600 (8522 éf)	Entre 1 202€ et 1 626€	
eau chaude sanitaire	électrique 4076 (1772 éf)	Entre 250€ et 338€	
refroidissement			
éclairage	électrique 331 (144 éf)	Entre 20€ et 28€	
auxiliaires	électrique 1 310 (569 éf)	Entre 80€ et 108€	
<b>énergie totale pour les usages recensés</b>	<b>25 317 kWh</b> (11 007 kWh é.f.)	Entre 1 552€ et 2 100€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 100,41l par jour.

é.f. → énergie finale

\* Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

■ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

■ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements..

## Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



**Température recommandée en hiver → 19°C**  
Chauffer à 19°C plutôt que 21°C,  
c'est en moyenne -25,5% sur votre facture **soit -361 € par an**

**astuces** (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

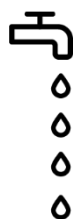
- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



**Si climatisation, température recommandée en été → 28°C**

**astuces**

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



**Consommation recommandée → 100,41l /jour d'eau chaude à 40°C**

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40l.

41l consommés en moins par jour,  
c'est en moyenne -24% sur votre facture **soit -69 € par an**

**astuces**





- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.




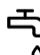


En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie :  
[www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie](http://www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie)

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

## Vue d'ensemble du logement






	description	isolation
 murs	Mur 5 Est rdc Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu donnant sur Extérieur, non isolé Mur 6 Est étage Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu donnant sur Extérieur, non isolé Mur 2 Nord rdc Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu donnant sur Extérieur, non isolé	insuffisante
 plancher bas	Plancher 1 Inconnu avec ou sans remplissage donnant sur Terre-plein, isolation inconnue	moyenne
 toiture / plafond	Plafond 1 Bois sous solives bois donnant sur Combles perdus, isolé	moyenne
 portes et fenêtres	Fenêtres battantes, Menuiserie PVC VIR - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie PVC VIR - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie Bois VIR - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie PVC VIR - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture Porte Bois Opaque pleine	bonne

## Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Panneau rayonnant électrique NFC Electrique installation en 1947, individuel Convecteur électrique NFC Electrique installation en 1947, individuel Panneau rayonnant électrique NF** Electrique installation en 1947, individuel
 eau chaude sanitaire	Chauffe-eau vertical Electrique installation en 1947, individuel, production par accumulation
 ventilation	VMC SF Auto réglable < 1982
 pilotage	Convecteur électrique NFC : Convecteur électrique NFC : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence Panneau rayonnant électrique NF** : sans régulation pièce par pièce, intermittence central avec minimum de température Panneau rayonnant électrique NFC : avec régulation pièce par pièce, intermittence par pièce avec minimum de température

## Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 isolation	Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel
 vitrages	Fermer les volets de chaque pièce pendant la nuit.
 éclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 chauffe-eau	En cas d'inoccupation de plus d'une semaine, arrêter le ballon et faire une remise à température à plus de 60°C avant usage (légionelle). Utiliser un programmateur pour le faire fonctionner uniquement en heures creuses
 ventilation	La ventilation mécanique ne doit jamais être arrêtée.

## Recommandations d'amélioration de la performance




Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.


1

## Les travaux essentiels montant estimé : 4600 à 9300 €

lot	description	performance recommandée
 murs	Isolation des murs par l'intérieur (donne sur extérieur) : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficier de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation. Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.	$R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$

2

## Les travaux à envisager montant estimé : 4200 à 8000 €

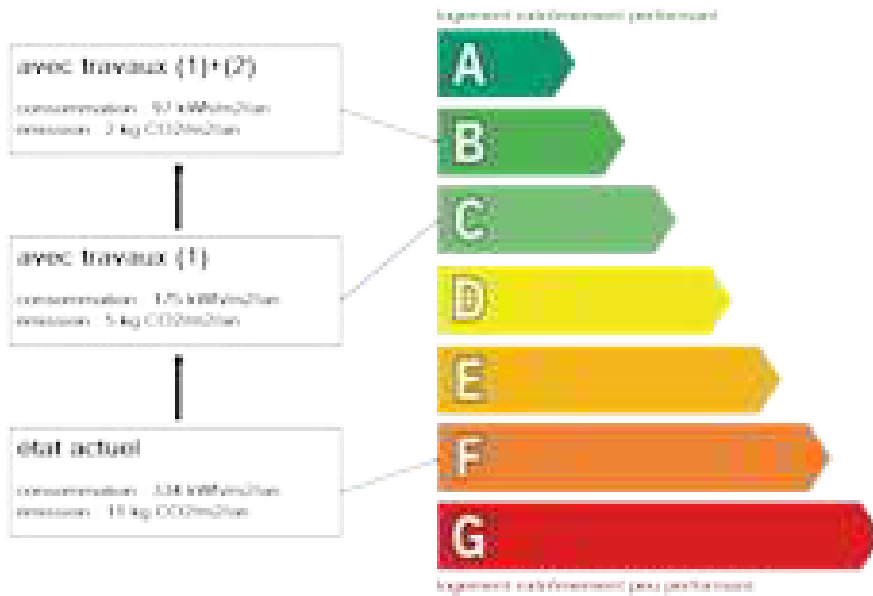
lot	description	performance recommandée
 chauffage	Remplacement du chauffage actuel par une ou plusieurs PAC Air Air (Type split) avec un SCOP de 4,6. : Remplacement du système de chauffage par l'installation d'une ou plusieurs PAC Air Air. Climatiseur simple type split à condensation air réversible comprenant 1 groupe extérieur + 1 unité intérieur murale (R410A).	

## Commentaire:

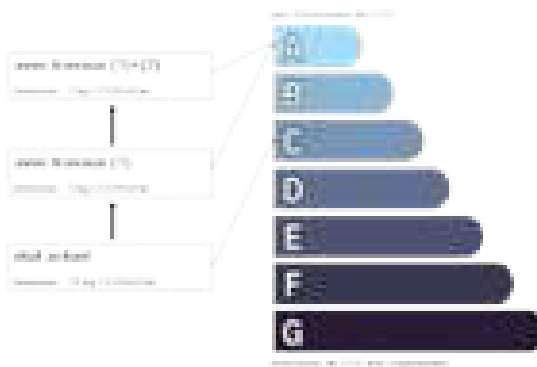
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

[www.faire.gouv.fr/trouver-un-conseiller](http://www.faire.gouv.fr/trouver-un-conseiller)

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

[www.faire.gouv.fr/aides-de-financement](http://www.faire.gouv.fr/aides-de-financement)



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des « passoires énergétiques » d'ici 2028.

## Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée ([diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr](http://diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr)).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par WE.CERT , 16 Rue de Villars 57100 THIONVILLE

Référence du logiciel validé : **AnalysImmo DPE 2021 4.1.1**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **2313E2149846Z**

Néant

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : **BC-250**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Date de visite du bien : **26/06/2023**

### Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :
















Le résultat du DPE peut être différent de la consommation réelle des occupants pour les raisons suivantes :

- Les rendements des équipements sont définis par arrêté, ils peuvent donc dans certains cas être inférieurs aux rendements réels.
- Le besoin de chauffage est calculé sur la base de degrés jours unifiés (consigne de température réglementaire), ce qui peut être différent du mode de vie, de l'occupation réelle des lieux et de la saisonnalité.

## généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Département		13 - Bouches du Rhône
Altitude	 donnée en ligne	74
Type de bien	 observée ou mesurée	Maison Individuelle
Année de construction	 valeur estimée	1947
Surface habitable du logement	 observée ou mesurée	75.73
Nombre de niveaux du logement	 observée ou mesurée	2
Hauteur moyenne sous plafond	 observée ou mesurée	3








































## enveloppe

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Surface	 observée ou mesurée	12.66 m <sup>2</sup>
Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
Epaisseur mur	 observée ou mesurée	45 cm
<b>Mur 1 Sud rdc</b>		
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
Surface	 observée ou mesurée	14.65 m <sup>2</sup>
Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
Epaisseur mur	 observée ou mesurée	45 cm
<b>Mur 2 Nord rdc</b>		
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
<b>Mur 3 Nord étage</b>		
Surface	 observée ou mesurée	13.5 m <sup>2</sup>








































## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
	Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	45 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Oui
	Inertie	observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	observée ou mesurée	absence de doublage
	Surface	observée ou mesurée	12.68 m <sup>2</sup>
<b>Mur 4 Sud étage</b>	Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	45 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Oui
	Inertie	observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	observée ou mesurée	absence de doublage
	Surface	observée ou mesurée	19.77 m <sup>2</sup>
<b>Mur 5 Est rdc</b>	Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	45 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Oui
	Inertie	observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	observée ou mesurée	absence de doublage
	Surface	observée ou mesurée	19.77 m <sup>2</sup>
<b>Mur 6 Est étage</b>	Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	45 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Oui
	Inertie	observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	observée ou mesurée	absence de doublage
	Surface	observée ou mesurée	33.6 m <sup>2</sup>
<b>Plafond 1</b>	Type	observée ou mesurée	Bois sous solives bois
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Oui
	Epaisseur isolant	observée ou mesurée	18 cm
	Inertie	observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	observée ou mesurée	Combles perdus
	Surface Aiu	observée ou mesurée	33.6 m <sup>2</sup>
	Surface Aue	observée ou mesurée	38.64 m <sup>2</sup>
<b>Plancher 1</b>	Etat isolation des parois du local non chauffé	observée ou mesurée	Non
	Surface	observée ou mesurée	33.6 m <sup>2</sup>
	Type de plancher bas	observée ou mesurée	Inconnu avec ou sans remplissage
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Inconnue

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Périmètre plancher déperditif sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	 observée ou mesurée	24.94 m
Surface plancher sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	 observée ou mesurée	33.6 m <sup>2</sup>
Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Terre-plein
<b>Fenêtre 6</b>		
Surface de baies	 observée ou mesurée	0.64 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Oui
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral ouest , 45)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
<b>Fenêtre 7</b>		
Surface de baies	 observée ou mesurée	2.28 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Oui
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral ouest , 45)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
<b>Fenêtre 8</b>		
Surface de baies	 observée ou mesurée	2.45 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Oui
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton

## Fiche technique du logement (suite)









































donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Jalousie accordéon, fermeture à lames orientables y compris les vénitiens extérieurs tout métal, volets battants ou persiennes avec ajours fixes
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral ouest, 45)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
Surface de baies	 observée ou mesurée	2.45 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Oui
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Jalousie accordéon, fermeture à lames orientables y compris les vénitiens extérieurs tout métal, volets battants ou persiennes avec ajours fixes
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral ouest, 45)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
Surface de baies	 observée ou mesurée	0.38 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral ouest, 22.5)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Surface de baies	 observée ou mesurée	2.42 m <sup>2</sup>



## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type de vitrage	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Oui
Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	observée ou mesurée	Jalousie accordéon, fermeture à lames orientables y compris les vénitiens extérieurs tout métal, volets battants ou persiennes avec ajours fixes
Orientation des baies	observée ou mesurée	Sud
Type de masques lointains	observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	observée ou mesurée	(Latéral ouest, 22.5)
Présence de joints	observée ou mesurée	Oui
Surface de baies	observée ou mesurée	2.42 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Oui
Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	observée ou mesurée	Jalousie accordéon, fermeture à lames orientables y compris les vénitiens extérieurs tout métal, volets battants ou persiennes avec ajours fixes
Orientation des baies	observée ou mesurée	Nord
Type de masques lointains	observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	observée ou mesurée	(Latéral ouest, 45)
Présence de joints	observée ou mesurée	Oui
Surface de baies	observée ou mesurée	0.5 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Oui
Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes















## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type volets	 observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral ouest , 45)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
Surface de baies	 observée ou mesurée	1.17 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Oui
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
<b>Fenêtre 5</b>		
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral ouest , 45)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
Type de menuiserie	 observée ou mesurée	Bois
Type de porte	 observée ou mesurée	Opaque pleine
Surface	 observée ou mesurée	2.12 m <sup>2</sup>
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
<b>Porte 1</b>		
Linéaire Plancher 1 Mur 1 Sud rdc		
Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4.96 m
Linéaire Plancher 1 Mur 2 Nord rdc		
Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5.86 m
Linéaire Plancher 1 Mur 5 Est rdc		
Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6.59 m
Linéaire Mur 3 Nord étage (vers le haut)		
Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5.86 m
Linéaire Mur 4 Sud étage (vers le haut)		
Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5.86 m
Linéaire Mur 6 Est étage (vers le haut)		
Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6.59 m
Linéaire Mur 1 Sud rdc (vers le bas)		
Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5.86 m
Linéaire Mur 2 Nord rdc (vers le bas)		
Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5.86 m









































## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
<b>Linéaire Mur 5 Est rdc (vers le bas)</b>	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	6.59 m
<b>Linéaire Mur 2 Nord rdc (à gauche du refend)</b>	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	3 m
<b>Linéaire Mur 2 Nord rdc (à droite du refend)</b>	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	3 m
<b>Linéaire Mur 1 Sud rdc (à gauche du refend)</b>	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	3 m
<b>Linéaire Mur 1 Sud rdc (à droite du refend)</b>	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	3 m
<b>Linéaire Mur 6 Est étage (à gauche du refend)</b>	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	3 m
<b>Linéaire Mur 6 Est étage (à droite du refend)</b>	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	3 m
<b>Linéaire Mur 3 Nord étage (à gauche du refend)</b>	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	3 m
<b>Linéaire Mur 3 Nord étage (à droite du refend)</b>	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	3 m
<b>Linéaire Mur 5 Est rdc (à gauche du refend)</b>	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	3 m
<b>Linéaire Mur 5 Est rdc (à droite du refend)</b>	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	3 m
<b>Linéaire Fenêtre 1 Mur 1 Sud rdc</b>	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	2.7 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée	Non
<b>Linéaire Fenêtre 2 Mur 1 Sud rdc</b>	Position menuiseries	observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	6.26 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée	10 cm
<b>Linéaire Fenêtre 3 Mur 2 Nord rdc</b>	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	6.26 m
<b>Linéaire Fenêtre 4 Mur 2 Nord rdc</b>	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
<b>Linéaire Fenêtre 4 Mur 2 Nord rdc</b>	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	2.84 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée	10 cm

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
<b>Linéaire Fenêtre 5 Mur 3 Nord étage</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4.66 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	<b>Linéaire Fenêtre 6 Mur 3 Nord étage</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée
Longueur du pont thermique		 observée ou mesurée	3.26 m
Largeur du dormant menuiserie Lp		 observée ou mesurée	10 cm
Retour isolation autour menuiserie		 observée ou mesurée	Non
Position menuiseries		 observée ou mesurée	Nu intérieur
<b>Linéaire Fenêtre 7 Mur 3 Nord étage</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6.1 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
<b>Linéaire Fenêtre 8 Mur 4 Sud étage</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6.3 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
<b>Linéaire Fenêtre 9 Mur 4 Sud étage</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6.3 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
<b>Linéaire Porte 1 Mur 1 Sud rdc</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5.6 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel

## Fiche technique du logement (suite)

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Convecteur électrique NFC	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée	Convecteur électrique NFC
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	13 m <sup>2</sup>
	Année d'installation	 valeur par défaut	1947
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Convecteur électrique NFC
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	13 m <sup>2</sup>
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
	Panneau rayonnant électrique NF**	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée
Type générateur		 observée ou mesurée	Panneau rayonnant électrique NF**
Surface chauffée		 observée ou mesurée	3.82 m <sup>2</sup>
Année d'installation		 valeur par défaut	1947
Energie utilisée		 observée ou mesurée	Electricité
Présence d'une ventouse		 observée ou mesurée	Non
Présence d'une veilleuse		 observée ou mesurée	Non
Type émetteur		 observée ou mesurée	Panneau rayonnant électrique NF**
Surface chauffée par émetteur		 observée ou mesurée	3.82 m <sup>2</sup>
Type de chauffage		 observée ou mesurée	Central
Equipement d'intermittence		 observée ou mesurée	Central avec minimum de température
Présence de comptage		 observée ou mesurée	Non
Panneau rayonnant électrique NFC		Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée
	Type générateur	 observée ou mesurée	Panneau rayonnant électrique NFC
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	58.91 m <sup>2</sup>
	Année d'installation	 valeur par défaut	1947
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Panneau rayonnant électrique NFC
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	58.91 m <sup>2</sup>
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Par pièce avec minimum de température
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
	Chauffe-eau vertical	Type générateur	 observée ou mesurée
Année installation		 valeur par défaut	1947
Energie utilisée		 observée ou mesurée	Electricité
Type production ECS		 observée ou mesurée	Individuel

équipements

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Oui
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée	200 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
	Catégorie de ballon	 observée ou mesurée	B ou 2 étoiles
<b>Ventilation</b>	Type de ventilation	 observée ou mesurée	VMC SF Auto réglable < 1982
	Année installation	 valeur par défaut	1947
	Plusieurs façades exposées	 observée ou mesurée	Oui
	Menuiseries avec joints	 observée ou mesurée	Oui



## DIAGNOSTIC DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE - Vente ou Location

Arrêté du 28 septembre 2017 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation. Articles R 134-10 à R134-12 du code de la construction et de l'habitation. Norme NFC16-600 de juillet 2017. Décret n° 2016-1105 du 11 août 2016 relatif à l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les logements en location

### 1 DESIGNATION ET DESCRIPTION DU LOCAL D'HABITATION ET DE SES DEPENDANCES

▪ **Localisation du ou des immeubles bâti(s)** Type d'immeuble : **Maison**  
Département : **BOUCHES-DU-RHÔNE**  
Commune : **SALON-DE-PROVENCE (13300)**  
Adresse : **581 route de Grans**  
Lieu-dit / immeuble : **Villa Olympe Maison EST**  
Date de construction :  
Année de l'installation : **> à 15 ans**  
Distributeur d'électricité : **Enedis**  
Réf. Cadastre : **BC - 250**  
▪ **Désignation et situation du lot de (co)propriété :** Rapport n° : **20041 ELEC**  
La liste des parties du bien n'ayant pu être visitées et leurs justifications se trouvent au paragraphe 9

### 2 IDENTIFICATION DU DONNEUR D'ORDRE

▪ **Identité du donneur d'ordre**  
Nom / Prénom : **CHETBOUN Laurent**  
Tél. : **Non communiqué** Email : **Non communiqué**  
Adresse : **Le jurispôle - BP 90266 706 vieux chemin d'Istres 13300 SALON-DE-PROVENCE**  
▪ **Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :**  
Propriétaire de l'appartement ou de la maison individuelle :   
Autre le cas échéant (préciser)  **Huissier de justice**  
▪ **Identité du propriétaire du local d'habitation et de ses dépendances :**

### 3 IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR AYANT REALISE L'INTERVENTION ET SIGNE LE RAPPORT

▪ **Identité de l'opérateur :**  
Nom : **LE GROUMELLEC**  
Prénom : **Maxime**  
Nom et raison sociale de l'entreprise : **atHome diagnostics**  
Adresse : **253 Bd Nostradamus**  
**13300 SALON DE PROVENCE**  
N° Siret : **50063268200042**  
Désignation de la compagnie d'assurance : **VD ASSOCIES**  
N° de police : **10042496304** date de validité : **01/09/2023**  
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **WE.CERT** , le 15/09/2022 , jusqu'au 25/08/2028  
N° de certification : **C2021-SE07-016**



#### 4 RAPPEL DES LIMITES DU CHAMP DE REALISATION DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection.

Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc. lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, visitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits.




**5 CONCLUSIONS RELATIVES A L'EVALUATION DES RISQUES POUVANT PORTER ATTEINTE A LA SECURITE DES PERSONNES**

Anomalies avérées selon les domaines suivants :

1. L'appareil général de commande et de protection et son accessibilité.

**Néant**

2. Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre.

**Néant**

3. Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs, sur chaque circuit.

**Néant**

4. La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation (*)	Observation
B.6.3.1 a)	Local contenant une baignoire ou une douche : l'installation électrique ne répond pas aux prescriptions particulières appliquées à ce local (adéquation entre l'emplacement où est installé le MATERIEL ELECTRIQUE et les caractéristiques de ce dernier – respect des règles de protection contre les chocs électriques liées aux zones).	Salle d'eau	Installer une ou des goulottes de protection afin d'éviter tout risque de contact.

5. Matériels électriques présentant des risques de contact direct avec des éléments sous tension – Protection mécanique des conducteurs.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	Observation
B.7.3 d)	L'installation électrique comporte au moins une CONNEXION avec une partie active nue sous tension accessible.	Palier	Installer une ou des protections physiques afin d'éliminer tout risque de contact.
B.7.3 e)	L'installation électrique comporte au moins un dispositif de protection avec une partie active nue sous tension accessible.	Palier	Installer une ou des protections physiques afin d'éliminer tout risque de contact.

6. Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.

**Néant**



Installations particulières :

P1, P2. Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis la partie privative ou inversement.

**Néant**

P3. La piscine privée ou le bassin de fontaine

**Sans objet**

- (1) Référence des anomalies selon la norme NF C16-600.
- (2) Référence des mesures compensatoires selon la norme NF C16-600.
- (3) Une mesure compensatoire est une mesure qui permet de limiter un risque de choc électrique lorsque les règles fondamentales de sécurité ne peuvent s'appliquer pleinement pour des raisons soit économiques, soit techniques, soit administratives. Le n° d'article et le libellé de la mesure compensatoire sont indiqués en regard de l'anomalie concernée
- (\*) *Avertissement*: la localisation des anomalies n'est pas exhaustive. Il est admis que l'opérateur de diagnostic ne procède à la localisation que d'une anomalie par point de contrôle. Toutefois, cet avertissement ne concerne pas le test de déclenchement des dispositifs différentiels.

Informations complémentaires :

N° article (1)	Libellé des informations
B.11 a1)	L'ensemble de l'installation électrique est protégée par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité $\leq 30$ mA.
B.11 b1)	L'ensemble des socles de prise de courant est de type à obturateur.
B.11 c1)	L'ensemble des socles de prise de courant possède un puits de 15mm.

- (1) Référence des informations complémentaires selon la norme NF C16-600



## 6 AVERTISSEMENT PARTICULIER

### Points de contrôle du diagnostic n'ayant pu être vérifiés

N° article (1)	Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés selon la norme NF C16-600 - Annexe C	Motifs (2)
B.1.3 c)	Assure la coupure de l'ensemble de l'installation	En l'absence d'alimentation en électricité le jour de la visite, il n'est pas possible de vérifier que l'appareil général de coupure fonctionne bien sur l'ensemble de l'installation.
B.2.3.1 h)	Déclenche, lors de l'essai de fonctionnement, pour un courant de défaut au plus égal à son courant différentiel-résiduel assigné (sensibilité).	L'installation n'étant pas alimentée en électricité le jour de la visite, il n'est donc pas possible de tester le déclenchement du disjoncteur différentiel.
B.2.3.1 i)	Déclenche par action sur le bouton test quand ce dernier est présent.	L'installation n'étant pas alimentée en électricité le jour de la visite, il n'est donc pas possible de tester le déclenchement du disjoncteur différentiel par action du bouton test.
B.3.3.1 b)	Elément constituant la PRISE DE TERRE approprié.	Absence d'accès à la prise de terre le jour de la visite.
B.3.3.1 d)	Valeur de la résistance de la PRISE DE TERRE adaptée au(x) dispositif(s) différentiel(s).	En l'absence, le jour de la visite, d'alimentation en électricité de l'installation et d'espace extérieur permettant la mise en place de la méthode dite "3 piquets", la mesure de la valeur de la résistance de la prise de terre est impossible à réaliser.
B.3.3.2 a)	Présence d'un CONDUCTEUR DE TERRE.	En l'absence d'accès au conducteur de terre, il n'est pas possible d'en vérifier la présence.
B.3.3.2 b)	Section du CONDUCTEUR DE TERRE satisfaisante.	En l'absence d'accès à la liaison équipotentielle principale, il n'est pas possible d'en vérifier la section.
B.3.3.3 a)	Qualité satisfaisante de la CONNEXION DU CONDUCTEUR DE TERRE, de la LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale, du CONDUCTEUR PRINCIPAL DE PROTECTION, sur la borne ou barrette de terre principale.	En l'absence d'accès à la liaison équipotentielle principale, il n'est pas possible d'en vérifier la connexion.
B.3.3.4 b)	Section satisfaisante du CONDUCTEUR de LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale.	En l'absence d'accès à la liaison équipotentielle principale, il n'est pas possible d'en vérifier la section.
B.3.3.4 d)	Qualité satisfaisante des CONNEXIONS visibles du CONDUCTEUR de LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale sur ELEMENTS CONDUCTEURS.	En l'absence d'accès à la liaison équipotentielle principale, il n'est pas possible d'en vérifier la connexion.
B.3.3.6 a3)	Tous les CIRCUITS autres que ceux alimentant des socles de prises de courant sont reliés à la terre.	En l'absence d'accès à l'ensemble des parties permettant de contrôler la continuité des plafonniers et des appliques, il est impossible de contrôler ce point.
B.4.3 c)	CONDUCTEURS de phase regroupés sous la même PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES en présence de CONDUCTEURS NEUTRE commun à plusieurs CIRCUITS.	Bien que l'ensemble des circuits soient raccordés à la même protection, le schéma de raccordement des conducteurs ne permet pas d'en vérifier le calibre.
B.5.3 d)	Qualité satisfaisante des CONNEXIONS du CONDUCTEUR de la LIAISON EQUIPOTENTIELLE supplémentaire aux ELEMENTS CONDUCTEURS et aux MASSES.	En l'absence d'accès aux connexions de la Liaison Equipotentielle Supplémentaire, il n'est pas possible d'en vérifier la bonne connexion.

Pour les points de contrôle du DIAGNOSTIC n'ayant pu être vérifiés, il est recommandé de faire contrôler ces points par un installateur électricien qualifié ou par un organisme d'inspection accrédité dans le domaine de l'électricité, ou, si l'installation électrique n'était pas alimentée, par un OPERATEUR DE DIAGNOSTIC certifié lorsque l'installation sera alimentée



(1) Références des numéros d'article selon la norme NF C16-600 – Annexe C

(2) Les motifs peuvent être, si c'est le cas :

- « Le tableau électrique est manifestement ancien : son ENVELOPPE (capot), s'il est démonté, risque de ne pouvoir être remonté sans dommage. » ;
- « Les supports sur lesquels sont fixés directement les dispositifs de protection ne sont pas à démonter dans le cadre du présent DIAGNOSTIC : de ce fait, la section et l'état des CONDUCTEURS n'ont pu être vérifiés. » ;
- « L'installation ou une ou plusieurs parties de celle-ci n'étaient pas alimentée(s) en électricité le jour de la visite. » ;
- « Le(s) courant(s) d'emploi du (des) CIRCUIT(S) protégé(s) par le(s) INTERRUPTEUR(S) différentiel(s) ne peuvent pas être évalué(s). »
- « L'installation est alimentée par un poste à haute tension privé qui est exclu du domaine d'application du présent DIAGNOSTIC et dans lequel peut se trouver la partie de l'installation à vérifier »
- « La nature TBTS de la source n'a pas pu être repérée. »
- « Le calibre du ou des dispositifs de PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES est > 63 A pour un DISJONCTEUR ou 32A pour un fusible. »
- « Le courant de réglage du DISJONCTEUR de branchement est > 90 A en monophasé ou > 60 A en triphasé. »
- « La méthode dite « amont-aval » ne permet pas de vérifier le déclenchement du DISJONCTEUR de branchement lors de l'essai de fonctionnement. »
- « Les bornes aval du disjoncteur de branchement et/ou la canalisation d'alimentation du ou des tableaux électriques comportent plusieurs conducteurs en parallèle »
- Toute autre mention, adaptée à l'installation, décrivant la ou les impossibilités de procéder au(x) contrôle(s) concerné(s).

## 7 CONCLUSION RELATIVE A L'EVALUATION DES RISQUES RELEVANT DU DEVOIR DE CONSEIL

Néant



## 8 EXPLICITATIONS DETAILLEES RELATIVES AUX RISQUES ENCOURUS

Description des risques encourus en fonction des anomalies identifiées :


<p align="center"><u>Appareil général de commande et de protection</u></p> <p>Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement, permet d'interrompre, en cas d'<b>urgence</b>, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique.</p> <p>Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie ou d'intervention sur l'installation électrique.</p>
<p align="center"><u>Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation</u></p> <p>Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un <b>défaut d'isolement</b> sur un matériel électrique.</p> <p>Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Prise de terre et installation de mise à la terre :</u></p> <p>Ces éléments permettent, lors d'un <b>défaut d'isolement</b> sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte.</p> <p>L'absence de ces éléments ou leur inexistance partielle peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Dispositif de protection contre les surintensités :</u></p> <p>Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuits à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts circuits.</p> <p>L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.</p>
<p align="center"><u>Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u></p> <p>Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux.</p> <p>Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Conditions particulières les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u></p> <p>Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Matériels électriques présentant des risques de contact direct :</u></p> <p>Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage :</u></p> <p>Ces matériels électriques, lorsqu'ils sont trop anciens, n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage normal du matériel, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives :</u></p> <p>Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension peut être la cause d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Piscine privée ou bassin de fontaine :</u></p> <p>Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>



Informations complémentaires :

<p align="center"><u>Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant tout ou partie de l'installation électrique :</u></p> <p>L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (telle que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique....) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Socles de prise de courant de type à obturateurs :</u></p> <p>L'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ ou l'électrisation, voire l'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Socles de prise de courant de type à puits (15mm minimum):</u></p> <p>La présence de puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiches mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.</p>

<b>9</b>	<b>IDENTIFICATION DES PARTIES DU BIEN (PIECES ET EMBLEMES) N'AYANT PU ETRE VISITEES ET JUSTIFICATION :</b>
Néant	

<b>DATE, SIGNATURE ET CACHET</b>
<p><b>Dates de visite et d'établissement de l'état</b></p> <p>Visite effectuée le <b>26/06/2023</b></p> <p>Date de fin de validité vente : <b>26/06/2026</b>                  Date de fin de validité location: <b>26/06/2029</b></p> <p>Etat rédigé à <b>SALON DE PROVENCE</b> Le <b>27/06/2023</b>                  Nom : <b>LE GROUMELLEC</b> Prénom : <b>Maxime</b></p> <div style="text-align: right; margin-top: 20px;">  </div>

Etat de l'installation intérieure d'électricité



## ANNEXE 1 – PHOTO(S) DES ANOMALIES

### Point de contrôle N° B.6.3.1 a)



<u>Description :</u>	Local contenant une baignoire ou une douche : l'installation électrique ne répond pas aux prescriptions particulières appliquées à ce local (adéquation entre l'emplacement où est installé le MATERIEL ELECTRIQUE et les caractéristiques de ce dernier – respect des règles de protection contre les chocs électriques liées aux zones).
<u>Observation(s)</u>	Installer une ou des goulottes de protection afin d'éviter tout risque de contact.
<u>Localisation :</u>	Salle d'eau

### Point de contrôle N° B.7.3 d)



<u>Description :</u>	L'installation électrique comporte au moins une CONNEXION avec une partie active nue sous tension accessible.
<u>Observation(s)</u>	Installer une ou des protections physiques afin d'éliminer tout risque de contact.
<u>Localisation :</u>	Palier



Point de contrôle N° B.7.3 e)



<u>Description :</u>	L'installation électrique comporte au moins un dispositif de protection avec une partie active nue sous tension accessible.
<u>Observation(s)</u>	Installer une ou des protections physiques afin d'éliminer tout risque de contact.
<u>Localisation :</u>	Palier